



# Tourcoing

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**DÉPARTEMENT DU NORD**  
**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA VILLE DE TOURCOING**

**SÉANCE DU 16 juin 2025**  
**à 18h00**  
**CONVOCATION DU 10/06/25**

Délibération N° 1

Présidence de Madame Doriane BECUE MEURIN

-----  
Nombre de Conseillers : 53

**PRÉSENT(E)S :**

Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Madame Bérengère DURET THURET, Monsieur Salim ACHIBA, Madame Fabienne CHANTELOUP, Monsieur Peter MAENHOUT, Monsieur Christophe BLOMME, Madame Marie-Christine LEJEUNE SORIS, Monsieur Maxime CABAYE, Madame Eglantine DEBOOSERE, Monsieur Christophe DESBONNET, Monsieur Olivier CANDELIER, Monsieur Jean-Baptiste GLORIEUX, Madame Brigitte LHERBIER MALBRANQUE, Madame Anaïs DAKHIA, Madame Stéphanie GLORIEUX, Monsieur Dominique VANDAELE, Monsieur Pierric DESPLECHIN, Monsieur Pierre DESSAUVAGES, Monsieur Jean-Marc VANGILVIN, Madame Martine FOURNIE T'JOEN, Monsieur Arnaud LE BLAN, Madame Marie-Pierre NONY FOURCHES, Monsieur Eric LATA CZ, Madame Florence TAVERNIER DURAND, Madame Anne-Sophie BRANQUART, Monsieur Yoan KALALA, Madame Peggy LE DEAUT ELOY, Monsieur Gérald DARMANIN, Madame Coralie HUSSENET GOURDE, Monsieur Eric BUYSSECHAERT, Monsieur Aymeric PACO, Madame Sarra BENHENNI, Madame Laura LEPLA, Madame Christine BERNOT, Madame Aurélie AITOUCHE BAISE, Monsieur Guy VERNEZ, Monsieur Jonathan JANSSENS, Madame Katy VUYLSTEKER, Monsieur Jean-Claude GUELL

**EXCUSÉ(E)S REPRÉSENTÉ(E)S :**

Madame Isabelle MARIAGE DESREUX par Madame Bérengère DURET THURET, Madame Martine KLEIN-HOLLEBEQUE par Monsieur Eric LATA CZ, Madame Claire MARAS BUCZKOWSKI par Monsieur Christophe BLOMME, Madame Marjane ROUSMANS PIERRÈS par Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Madame Zina DAHMANI L'KASSIMI par Madame Anaïs DAKHIA, Monsieur Joao ABRANTES ALMEIDA par Monsieur Peter MAENHOUT, Madame Dalila ZERYOUH par Monsieur Dominique VANDAELE, Monsieur Adrien PICQUE par Monsieur Christophe DESBONNET, Monsieur Romain LAZARE par Monsieur Jean-Marc VANGILVIN, Monsieur Lionel PEREIRA par Monsieur Aymeric PACO, Monsieur Franck TALPAERT par Monsieur Guy VERNEZ, Madame Emmanuelle ARNOULT par Madame Aurélie AITOUCHE BAISE, Madame Mélanie D'HONT par Monsieur Jean-Claude GUELL

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 24 MARS 2025**Rapport de **Madame le Maire**

Mesdames, Messieurs,

Il est demandé aux membres du Conseil municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 24 mars 2025.

45 POUR	<b>Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »</b>
4 POUR	<b>Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »</b>
2 POUR	<b>Groupe « Tourcoing Vert Demain »</b>
2 POUR	<b>Groupe « Unis Pour Tourcoing »</b>

Adoptée

Le Conseil  
Adhère aux propositions ci-dessus  
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil,  
Certifié conforme,  
Madame Le Maire de Tourcoing Doriane BECUE



Le secrétaire de séance

Yoan KALALA



Date de publication : 23/06/2025

Réception au contrôle de légalité : 23/06/2025

Référence technique :

059-215905993-20250616-262705-DE-1-1

## PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2025

Début de la séance : 18h00

Fin de la séance : 21h00

Secrétaire de séance : Romain LAZARE

### ARRIVÉES APRES L'APPEL :

- 18h20 : Yoan KALALA

- 18h30 : Jonathan JANSSENS

- 19h30 : Laura LEPLA

Mme le Maire : Bien ! Bonjour à toutes et à tous. Je propose qu'on démarre le Conseil municipal. Je vais demander à l'ensemble des élus de s'installer. Et je vais demander à Romain de faire l'appel, en l'absence de Yoan.

M. LAZARE :

### PRESENT(E)S :

Doriane BECUE MEURIN, Jean-Marie VUYLSTEKER, Isabelle MARIAGE DESREUX, Bérengère DURET THURET, Salim ACHIBA, Fabienne CHANTELOUP, Peter MAENHOUT, Christophe BLOMME, Marie-Christine LEJEUNE SORIS, Maxime CABAYE, Eglantine DEBOOSERE, Christophe DESBONNET, Olivier CANDELIER, Jean-Baptiste GLORIEUX, Brigitte LHERBIER MALBRANQUE, Martine KLEIN-HOLLEBEQUE, Anaïs DAKHIA, Claire MARAS BUCZKOWSKI, Dominique VANDAELE, Pierric DESPLECHIN, Pierre DESSAUVAGES, Jean-Marc VANGILVIN, Martine FOURNIE T'JOEN, Marjane ROUSMANS PIERRÈS, Zina DAHMANI L'KASSIMI, Arnaud LE BLAN, Marie-Pierre NONY FOURCHES, Eric LATACZ, Florence TAVERNIER DURAND, Yoan KALALA, Peggy LE DEAUT ELOY, Coralie HUSSENET GOURDE, Eric BUYSSECHAERT, Aymeric PACO, Sarra BENHENNI, Romain LAZARE, Lionel PEREIRA, Christine BERNOT, Franck TALPAERT, Aurélie AITOUCHE BAISE, Guy VERNEZ, Emmanuelle ARNOULT, Katy VUYLSTEKER, Jean-Claude GUELL, Mélanie D'HONT

### EXCUSE(E)S REPRESENTÉ(E)S :

Stéphanie GLORIEUX par Dominique VANDAELE, Joao ABRANTES ALMEIDA par Peter MAENHOUT, Anne-Sophie BRANQUART par Sarra BENHENNI, Dalila ZERYOUH par Pierric DESPLECHIN, Gérald DARMANIN par Doriane BECUE MEURIN, Adrien PICQUE par Anaïs DAKHIA, Laura LEPLA par Lionel PEREIRA, Jonathan JANSSENS par Katy VUYLSTEKER

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Mme le Maire : Bien. On va, donc, pouvoir démarrer ce Conseil. En ce début de Conseil, s'il vous plaît, je vous invite à vous lever, afin d'observer une minute de silence, en hommage à Mme Nathalie WILLEMETZ, Directrice de l'école maternelle Paul Claudel. Tout au long de sa carrière, Nathalie WILLEMETZ a consacré son énergie et son engagement à l'éducation des enfants de notre ville. Beaucoup d'entre nous la connaissaient personnellement et je m'adresse, ici, particulièrement aux élus du groupe Ambition commune, nous adressons nos pensées et nos sincères condoléances à sa famille, à ses proches, ainsi qu'à l'ensemble de la communauté éducative, touché par cette perte.

### **MINUTE DE SILENCE**

Mme le Maire : Alors, concernant les délibérations, nous examinerons 32 projets de délibérations, dont une qui a été déposée sur table, la n°11, qui concerne une garantie d'emprunt. Il y aura une seule présentation qui sera faite, par Salim ACHIBA, et qui concerne le budget. Ensuite, au niveau de l'ordre des prises de parole, nous avons, d'abord, Ambition commune, Tourcoing vert demain, Unis pour

Tourcoing et le Choix de Tourcoing. Donc, je vais passer à l'ordre du jour. Sur la 1, OK, la 2, forcément, il y a une présentation. Sur la 5, oui. D'autres interventions sur la 5 ? Non. Ensuite, sur les subventions, 6, 7, 8, 9, 10, je propose qu'on vote en un bloc, oui.

Intervention de M. TALPAERT sans micro.

Mme le Maire : Une intervention sur l'ensemble. Tout le monde. OK. Très bien. Donc, la 11, garantie d'emprunt. Vous aviez reçu, déjà, un document par mail, sur. Est-ce qu'il y a des interventions sur le ? OK. Tourcoing vert demain. Et, ensuite, Unis pour Tourcoing, vous souhaitez intervenir ? Non. OK. La 12, OK, 13, 14, non. La 15, non. La 16, 17, 18, 19. Ambition commune seulement ? OK. La 20, très bien. Pas Tourcoing vert demain ? Non ? Bien, vous pouvez.

Mme VUYLSTEKER : Pas d'intervention, mais je ne prendrai pas part au vote sur cette délibération, concernant l'EPF, voilà, simplement.

Mme le Maire : Très bien. Délibération 21. 22, non, pas d'intervention. 23, 24, non, 25, tous les groupes. Sur les aides au loyer, 26, 27. 28, tous les groupes. 29, OK, Tourcoing vert demain. 30, 31, non, 32, non. On peut, donc, passer au vote : 14, 15, 16, 17, 18, 22, 24, 31 et 32. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ? Très bien.

**LE VOTE GLOBAL EST LE SUIVANT :  
14, 15, 16, 17, 18, 22, 24, 31, 32**

Mme le Maire : Sur la 1. M. GUELL.

M. GUELL : Oui, juste, Mme le Maire, mes chers collègues, au niveau du vote sur le Débat d'Orientations Budgétaires, normalement, il n'y a pas de vote, il y a seulement une prise d'acte. Donc, sur le PV, il est marqué que « Pour », alors que nous n'avons que pris acte.

Mme le Maire : Ah oui, non, on a pris acte, effectivement, c'est une erreur, on va modifier.

M. GUELL : Donc, à rectifier, c'est tout.

Mme le Maire : Oui, oui.

M. GUELL : C'est pour signaler le,

Mme le Maire : Très bien. Merci pour, ça montre que vous lisez attentivement les comptes rendus. Très bien. On modifie ça. Donc, qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ? Très bien.

45 POUR	<b>Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »</b>
4 POUR	<b>Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »</b>
2 POUR	<b>Groupe « Tourcoing Vert Demain »</b>
2 POUR	<b>Groupe « Unis Pour Tourcoing »</b>

ADOPTÉE

Mme le Maire : La 2. Donc, présentation de M. ACHIBA.

M. ACHIBA : Merci Mme le Maire. Chers collègues. Bien, j'ai le plaisir, bien évidemment, de vous présenter le budget primitif 2025. Nous avons déjà largement débattu, bien sûr, sur le sujet, via le ROB, et puis nous avons, en fait, finalement, repris l'essentiel, pratiquement l'intégralité de ce qui a été dit au niveau du ROB, sauf quelques petits ajustements, puisque le ROB a été écrit il y a 2 mois, donc, il y a eu quelques ajustements, entre deux, mais, globalement, ça reste identique, exactement la même chose. Alors, si vous voulez présenter, peut-être, les slides. Alors, les objectifs, donc, pour la Ville, pour la trajectoire 2020-2026, l'objectif final, bien sûr, c'est de maintenir un haut niveau d'investissement, dans l'intérêt de la ville de Tourcoing, qui bouge, puisqu'on prévoit, pour 2025, 25 millions d'euros, dont 4 millions d'achats d'équipements. Ensuite, bien sûr, ce projet ambitieux nécessite, évidemment, une maîtrise de nos dépenses, pour dégager un autofinancement, qui permet de financer le maximum, par

le biais de l'autofinancement. Le financement, l'autofinancement s'améliore un peu, par rapport à l'année dernière, puisqu'on était à 8,5, on passe à 9,6. Evidemment, tout ça sans augmenter les impôts, c'est notre objectif, depuis, pratiquement, le début du mandat, et avec une stabilité des dettes, puisqu'on continue à investir, sans augmenter la dette, puisque, et, même, elle baisse légèrement, puisqu'au 31.12.2014, elle était de 136 millions et, au 31.12.2024, on était à 130 millions d'euros. Donc, des investissements importants, sans augmentation de la dette. Slide suivante. Alors, poursuite des objectifs, bien sûr, du mandat, une stratégie financière pilotée par, pour financer, donc, les objectifs d'investissement, nous l'avons dit. Le recours à l'emprunt reste modéré et maîtrisé, puisque notre objectif, jusqu'alors, sauf nécessité, c'est de rembourser plus qu'on emprunte. Et toujours la culture de la recette, puisque nos recherches systématiques de financement sont devenues une seconde nature chez nous, puisque, pour 2026, on prévoit des subventions d'investissement de plus de 6 millions d'euros, bien sûr, par les partenaires institutionnels, l'Etat, la Région, le Département et la MEL. Poursuite des objectifs, pour ce mandat. Confirmer la santé financière de la, alors, on a repris, un petit peu, des compléments de slides, par rapport à la dernière, on a modifié légèrement, en tout cas, l'autofinancement brut progresse, va progresser, puisqu'il passera de 8 millions constatés à 9 millions 6, pour 2025, la meilleure des sources de financement, et l'encours de dette, comme je l'ai dit, il y a un instant, diminue entre 2024 et 2025. Ce tableau, que vous avez maintenant, la slide suivante. Alors, on est sur quoi là ? L'encours de dette, l'évolution de l'encours de dette, donc, ça constate ce qu'on a dit tout à l'heure, donc, baisse de la dette, malgré l'augmentation importante, donc, des investissements, on passe de 136 à 130, au 1<sup>er</sup> janvier 2015, 2025, pardon. Slide suivante. L'évolution pluriannuelle des agrégats, donc, budgétaires 2023-2026. Concernant le budget 2025, donc, nous dégageons une épargne brute, comme on l'a dit, de 9 millions 6. Comparer 138 millions de recettes prévues contre 128 de dépenses, 9,6, sachant que le résultat 2025, 2024, pardon, l'atterrissage 2024, on a un résultat bénéficiaire, donc un excédent de 6 millions 5. Le remboursement du capital, pour 2025, c'est 13 millions, les dépenses d'équipement, dont on a parlé à l'instant, 25 millions. Alors, on est très haut, bien sûr, par rapport aux années passées, puisqu'on a toujours l'incidence de l'investissement de Léo Lagrange, puisque, sur les 25 millions, on a 6 millions 4 liés à Léo Lagrange. Subventions d'investissement, on en a parlé, 6 millions prévus, dont les recettes Léo Lagrange, 2 millions. Remboursement de la TVA, sur les investissements, 2 millions 7, prévision des cessions, 3 millions, nous avons, pratiquement, réalisé, à cette date, aujourd'hui, pratiquement, les 3 millions, puisqu'on a, comme on l'a dit en commission, on a cédé, donc, l'hôtel ibis et on arrive, pratiquement, à 3 millions, dans un mois ou deux. Emprunts prévus, donc, 17 millions. Slide suivante. Alors, le détail des recettes de fonctionnement, 138 millions prévus, donc une augmentation de 2,3 millions prévue, par rapport au BP 2024. La répartition, donc, de ces recettes de fonctionnement. Dotations et participations, donc, 54 millions, fiscalité locale, 53 millions, impôts et taxes, 18 millions, 18,9, les produits et les services et le domaine, 4 millions 5, le résultat reporté de 2024, 6 millions 5. Voilà l'ensemble des recettes de fonctionnement. Slide suivante. Alors, concernant, alors, un détail concernant les recettes, les droits de mutation, DMTO, qui restent à un niveau élevé, malgré, donc, la crise, bien sûr, des emprunts immobiliers, les banques étaient très, très frileuses, mais ça repart. Alors, DMTO, c'est les, c'est, disons, c'est les frais de notaire, c'est la part des frais de notaire, qui revient à la Ville, disons, voilà. La dotation globale de fonctionnement, la DGF, de l'Etat, nous estimons, on espère, en tout cas, on n'a pas de contre-indication, pour l'instant, on est restés sur la dotation 2024, on a toujours été habitués par une augmentation régulière, mais on a estimé par mesure de sécurité et de prudence, que la dotation n'augmentera pas, bien sûr, la dotation n'augmentera pas, pour 2025, 43 millions d'euros. Donc, on a dit le résultat est en augmentation, 6,5 millions, c'est l'excédent, à l'atterrissage de l'exercice 2024. Slide suivante. Alors, la fiscalité locale, pas d'augmentation des impôts locaux, en tout cas, concernant le taux, bien sûr, d'imposition, sachant, bien sûr, que, de fait, la taxe foncière augmente, puisque l'assiette, ça relève, bien sûr, de l'Etat, l'assiette de l'impôt augmente, donc, forcément, on a, quand même, des rentrées plus importantes, sans qu'on ait augmenté ce taux de 31,70 %, depuis 2014, il n'a jamais augmenté, alors que, dans d'autres villes, ça n'a pas été du tout le cas. Donc, la taxe d'habitation, bien évidemment, a été supprimée, pour les résidences principales, sachant qu'on a, par compensation, on reçoit exactement, à l'euro près, ce qu'on percevait, précédemment, au niveau de la taxe d'habitation. Il reste la taxe d'habitation des résidences secondaires, donc, pour lesquelles on n'a pas du tout changé, bien sûr, le taux. Donc, voilà. Ensuite, c'est la dépense de fonctionnement, les dépenses de fonctionnement, 128 millions, prévus pour 2025, avec une augmentation d'1 million et demi, par rapport au BP 2024. Alors, le détail, vous avez, dans ce camembert, le détail, donc, 21 millions 6 de charges à caractère général, 76 millions pour les charges de personnel, 26 millions pour les autres charges de gestion courante, dont la part importante, bien sûr, des subventions, puisque,

sur les 26 millions, il y a 16 millions, un peu plus de 16 millions de subventions. Cette enveloppe globale n'a pas été modifiée depuis plusieurs années, et on maintient l'effort fourni par la Ville, pour accompagner nos structures, 16,7 millions d'euros. Alors, ça va de la petite structure, bien sûr, aux très grosses structures. Charges financières, on prévoit une augmentation, par rapport à 2024, puisqu'on prévoit 4 millions d'euros et les charges exceptionnelles ne sont pas trop significatives. Slide suivante. Les recettes d'investissement, indépendantes, bien sûr, de l'emprunt. Vous avez l'autofinancement, dont on parlait tout à l'heure, 9,6 millions d'euros, les cessions, on en a parlé, 3 millions, le remboursement de la TVA sur les investissements, 2 millions 7, et, on l'a dit tout à l'heure, on prévoit 6 millions de subventions d'équipement. Au passage, nous remboursons 13 millions d'emprunt, pour 2025, et on a respecté, bien sûr, la règle, puisque les 13 millions sont remboursés par les ressources propres, internes, c'est-à-dire par l'autofinancement, 9 millions 6, les cessions, 3 millions et les 2 millions 7 de remboursement de TVA, donc, c'est une ressource saine, interne, qui permet de rembourser l'emprunt, donc on n'est pas dans la cavalerie, on n'emprunte pas pour rembourser un emprunt, on rembourse l'emprunt avec nos ressources internes. Slide suivante. Les dépenses d'équipement à un niveau élevé, bon, on l'a vu également au niveau du ROB, le rythme est très élevé. Alors, pour les deux dernières années, évidemment, il y a, bien sûr, l'effet Léo Lagrange, il faudrait, bien sûr, enlever Léo Lagrange, pour pouvoir comparer le rythme habituel, 25 millions, donc, pour 2025. On passe à la slide suivante. Les répartitions des principales dépenses d'équipement, par thématique. Alors, là, dans cette répartition, il y a Léo, on verra la slide suivante, sans Léo Lagrange. Donc, dans les 25 millions, on laisse 6,4 millions d'incidence Léo Lagrange. Vous avez, donc, le détail, les grands projets, par exemple, 16 %, parcs et jardins, 11, jeunesse et sports, 18, dont Léo, bien évidemment, etc. La slide suivante. C'est le même esprit, sans Léo, donc, on passe de 25 millions à 18,6 millions. La répartition est la suivante, toujours, les grands projets, 22 %, parcs et jardins, 14, jeunesse et sports, 8 %, bâtiments administratifs, éclairage, 24 %, écoles, 6, culture et patrimoine, 3, vie associative, 3 %, etc., petite enfance, 1 %. Slide suivante. Alors, c'est des slides, un peu, d'illustration. Toujours les travaux, pour améliorer le quotidien des Tourquennois, on a pris quelques exemples, parmi toute la liste, bien sûr, des investissements qui sont prévus, dont vous avez connaissance. Donc, pour la culture et patrimoine, l'étude Notre Dame des Anges, la phase 2, mais aussi, la mise en sécurité du bassin de la piscine de l'IMA, par anticipation, phase 2, restauration, par phase, des vitraux de l'église du Sacré Cœur et, je suis un peu en retard. Pour les écoles et la jeunesse, la fin des travaux de couverture de l'école Bonnot, pour les panneaux photovoltaïques. Ensuite, vous avez l'isolation des menuiseries de l'école Michelet, par exemple, à titre d'exemple, et l'ouverture d'un lieu dédié, donc, à la jeunesse, dans l'ancien bâtiment, c'est par tranche aussi, là, du Crédit du Nord. Slide suivante. Les parcs et jardins, démarrage des travaux de la ceinture verte, mais, aussi, le haut niveau de végétalisation, en ville, budget participatif, accélération de l'éclairage public, avec le prêt de la banque des territoires, et l'accélération du programme d'équipement, donc, de vidéo protection. Autre illustration. La réception des travaux du complexe sportif, puisque la, comme on l'a dit, donc, l'inauguration est prévue le 11 juin, c'est un mercredi. Donc, tout le monde, bien sûr, est invité à participer à cette inauguration, extension du centre social des 3 quartiers, qui avance, je crois que la réception sera en septembre, ça va très vite, on en est très heureux, vestiaires du stade Dendievel, livrés aussi en juillet prochain, le démarrage des travaux de tennis Ma Campagne et la construction d'une nouvelle maison des associations, dont le prix est à 4 millions d'euros. Voilà Mme le Maire, les explications.

Mme le Maire : Merci beaucoup M. ACHIBA. Je vais laisser la parole à Ambition commune.

M. TALPAERT : Bien, merci Mme la Maire. Peut-être, je voulais, d'abord, vous remercier pour avoir consacré un petit moment, en ce début de Conseil, à Nathalie WILLEMETZ. Je pense que c'était important que ça se fasse ici, c'était légitime, elle qui a tant donné, dans ses nombreux engagements, pour notre ville. Alors, je sais qu'elle n'était pas forcément, voilà, elle ne courait pas après, ni les médailles et les honneurs, mais je ne sais pas si elle avait eu la médaille de la Ville, et si on peut la donner à titre posthume, et je pense que c'est quelqu'un qui mériterait de l'avoir, au regard de l'ensemble de son action dans la ville, pour la ville, voilà. Donc, en tout cas, merci pour.

Mme le Maire : On l'organisera.

M. TALPAERT : Bien, alors, pour le budget. Alors, nous débiterons cette intervention, en reprenant, au fond, mot pour mot, la conclusion de celle que nous avons faite, pour le débat d'orientations budgétaires. Préserver sa copie budgétaire, ses courbes, sans regarder la réalité de terrain, les

besoins, c'est le choix que vous semblez faire, à nouveau, dans l'exercice à venir. Nous le regrettons et espérons, pour le budget, plus de clarté, plus de visibilité, plus d'adaptation de besoins du terrain, pour nos services, pour les Tourquennois et, surtout, la possibilité d'un travail plus collectif, sur cette dimension budgétaire, pour préparer, en responsabilité, l'avenir de notre cité. Voilà comment nous terminions notre propos, la fois dernière. Alors, évidemment, bien, rien de tout cela, aujourd'hui, au fond, nous n'en sommes pas surpris. D'ailleurs, au regard des propos que tenait M. DESPLECHIN, lors d'une commission pour le règlement du Conseil municipal, et je le cite « le Conseil municipal n'est pas un lieu de débat, le débat a eu lieu en 2020, le prochain aura lieu en 2026. ». Alors, ça a le mérite de la clarté et c'est là que nous comprenons que, quand nous espérons un budget de responsabilité, au service de l'intérêt général, vous nous présentez un budget de communication, au service d'un objectif électoral. Ce budget entre dans le long chapitre des belles histoires que l'on nous raconte. Celle des services municipaux, où les agents, qui partent, n'auraient qu'une envie, ce serait de revenir, la belle histoire des commerces, où l'on (0.27.40) que les commerçants lillois ne rêvent que d'une chose, c'est de venir s'installer à Tourcoing, la belle histoire de la ville verte, qui perpétue ses structures urbaines, figées dans le 20<sup>ème</sup> siècle. Alors, la liste est longue, mais j'en viens à notre sujet, avec, désormais, la belle histoire du budget vertueux, responsable, une histoire qui ne nous convainc pas plus que les autres, pour les raisons exprimées, il y a 15 jours, mais que nous allons préciser. Tout d'abord, des recettes, gonflées à la testostérone, par des prévisions de croissance plus qu'optimistes, avec une estimation à 0,9, par l'Etat, alors que la réalité sera probablement de 0,1, au 1<sup>er</sup> trimestre, et que l'INSEE, elle-même, dit que cette prévision ne sera pas atteinte et se stabilisera, plutôt, aux alentours de 5, voire de 4 et demi. Ensuite, des efforts, demandés aux collectivités, qui sont, eux, sous-évalués, ils sont évalués à 2,2 milliards, dans la mouture Bayrou, et que, André LAIGNEL, qui est, quand même, le Premier Vice-Président de l'association des Maires de France et Président du comité des finances locales, estime, lui, à 7 milliards. Et, enfin, des cessions, encore des cessions, toujours des cessions, qui réduisent notre patrimoine et, quoi que vous puissiez dire, on ne revend pas une école comme on revend un immeuble ancien ou un hôtel, des cessions qui, bientôt, s'essouffleront. Un budget non pas pensé en fonction des besoins, mais en fonction des opportunités de subventions, portées par l'Etat, la MEL, la Région, le Département. Les grandes expositions, qui nous exonèrent d'un réel travail sur la mise en valeur et le développement de nos structures. Idem pour les cités éducatives, le programme de réussite éducative. Alors, bien sûr, bien sûr qu'il faut saisir ces opportunités, mais le travail ne s'arrête pas là. Je prendrai l'exemple du PRE, qui illustre parfaitement ce mécanisme et les choix, qui sont les vôtres, au fond, dans les crédits de fonctionnement. Ces choix ne sont pas ceux de l'intérêt général, ce sont des choix qui, au contraire, accroissent les inégalités, dans notre ville. Je reprends l'exemple du PRE, donc, c'est un budget, avec une partie de 513.000 € de l'Etat, une part Ville de 260.000 €, avec les valorisations, soit pour un dispositif qui doit apporter aux élèves, aux parents les plus en difficultés, et ils sont nombreux dans notre ville, et ils n'habitent pas que dans les quartiers prioritaires, les réponses leur permettant d'espérer, eux aussi, une réussite éducative. C'est un effort de 0,01 % du budget. En revanche, le forfait des écoles privées est un des plus élevés de la métropole, 900 €, calculé on ne sait toujours pas véritablement comment, et, dans le même temps, vous ouvrez, aussi, les cités éducatives aux écoles privées. Alors, cette démonstration n'est pas un réquisitoire, du tout, contre les écoles privées dans notre ville, elles ont, bien sûr, largement leur légitimité, c'est un réquisitoire pour la défense de l'intérêt général et de l'équité, au bénéfice des plus fragiles, en particulier dans leur départ de vie. Chiffres à l'appui, sur la base des indices de positionnement social, les écoles publiques de notre ville concentrent bien plus de difficultés que les écoles privées et cela, même dans le quartier de la Bourgogne. Donc, le choix que vous faites, en limitant le budget consacré au programme de réussite éducative, en ouvrant les cités éducatives aux écoles privées, en gonflant le forfait des élèves du privé, accroît encore les inégalités. Et vous pourrez nous répondre que vous ne faites pas de différence entre les enfants, eh bien, nous le regrettons, car tous n'ont pas la même chance et, oui, il nous semble nécessaire de faire des différences, pour apporter, à chacun, les mêmes chances. C'est pour cette raison, d'ailleurs, que nous plaçons pour une réussite éducative, dans toute la ville, pour tous les enfants du public comme du privé, qui en ont besoin, car, oui, bien sûr, il y a aussi des enfants en grande difficulté, en fragilité, dans les écoles privées. Des inégalités, que vous pensiez effacer, à l'aide des uniformes et, d'ailleurs, qu'en est-il de la suite ? Abandon ? Généralisation de l'expérimentation ? Nous n'avons toujours pas eu de réponse à la question sur le coût, probablement, nous l'aurons après 2026, et, désormais, des crayons pour la sécurité. Quel budget ? Quelle efficacité ? N'y aurait-il pas des élections prochainement ? Vous vous contentez de prendre ce que l'Etat vous donne, sans répondre aux besoins du territoire, des enfants, des familles, en refusant d'y consacrer, nous le répétons, plus de 0, 01 % du budget. Les cités éducatives ne remplacent pas les réponses

de prévention, inscrites dans le programme de réussite éducative, elles peuvent être un levier utile, bien sûr, mais elles ne se limitent pas, encore aujourd'hui, elles se limitent, malheureusement, à une distribution de crédits, car vous ne répondez pas à la demande unanime des partenaires éducatifs de la ville, c'est-à-dire la mise en place d'un réel projet éducatif global, qui permettrait d'articuler l'ensemble des réponses proposées sur notre territoire, d'identifier collectivement les besoins et, à l'arrivée, d'optimiser l'ensemble des très importantes ressources et richesses, oui, bien sûr, qui existent dans notre ville. Ce projet global éducatif, vous ne le faites pas, car il n'a pas d'intérêt pour vous, on ne gagne pas une élection avec un projet éducatif, mais vous ne le faites pas, surtout, car il faudrait y consacrer du temps, des moyens, et des moyens que nos services n'ont plus, à ce jour. Quand on sait que les plus grands économistes s'accordent tous pour dire que l'argent que l'on met dans l'éducation, c'est un investissement qui, non seulement, assure le développement de la société, mais, surtout, évite des réparations sociales, bien plus coûteuses, par la suite. Les mauvais choix que vous faites, sur les moyens qui sont, directement, à votre disposition, nous préparent une bombe à retardement, pour notre ville. Faut-il parler de l'accompagnement à la scolarité en déshérence, d'un monde associatif fragilisé, d'un OMS anémié, des services municipaux en grande difficulté. Sur les investissements, vous nous refusez un groupe de travail, sur le programme pluriannuel d'investissement, ce que la Cour des Comptes portait en recommandation, dans son rapport de 2023. Vous le refusez, parce que, au-delà du manque de lisibilité du budget, c'est bien un manque de visibilité qui caractérise ce budget. Quels financements, par exemple, pour la Bourgogne, pour les années à venir ? Quels financements prévus pour les écoles ou les bâtiments municipaux, qui, encore et toujours, sont en surchauffe l'été et froids en hiver ? Des investissements qui, à l'exemple de Léo Lagrange, nous questionnent. Fallait-il mettre autant d'œufs dans ce même panier, quand on connaît les besoins importants, dans d'autres équipements, que nous relevions précédemment ? Enfin, le commerce illustre bien une stratégie de plus en plus coûteuse, qui reste sans effet, mais vous nous expliquerez que, une fois de plus, tout s'arrangera demain. Nous reviendrons, quand même, sur les propos de Gérald DARMANIN, qui nous explique, par la COVID, le non-respect des promesses et des beaux projets annoncés. Alors, bien sûr, si la COVID a, effectivement, eu des effets sur notre économie, elle n'en a pas sur un principe bien entendu en politique, qui dit « que les promesses n'engagent que ceux qui y croient », car nous parlons bien, à chaque fois, d'annonces faites, lors des campagnes électorales, et la prochaine ne nous démentira pas, la première a commencé à émerger, avec l'espace jeunesse au Crédit du Nord, d'autres arriveront et n'engageront, à nouveau, que ceux qui veulent y croire, qui pensent que vous pourrez raser gratis, sans mettre plus à mal notre cohésion sociale et notre développement. Ce budget, c'est un écran de fumée, basé sur la dégradation et l'immobilisme de notre ville, c'est une mise sous le tapis de ses grandes fragilités, fragilités qui ressortiront très vite, à l'issue des élections. C'est, enfin, l'assurance d'une grande austérité, de beaucoup de fragilités, demain, pour les habitants les plus modestes, pour les acteurs, qu'ils soient associatifs, éducatifs, commerçants et même propriétaires, car, dans ses aménagements structurants, notre ville a pris du retard et cela touchera, aussi, la valeur de nos biens et l'attractivité de la ville. Donc, pour l'ensemble de ces raisons, nous voterons contre ce budget. Je vous remercie.

Mme le Maire : Bien. Merci M. TALPAERT. Tourcoing vert demain.

Mme VUYLSTEKER : Merci Mme la Maire. Peut-être, d'abord, des observations générales, suite à votre présentation, qu'on n'a pas, forcément, très bien vue, je dois vous dire, l'affichage n'est pas idéal pour nous, mais on connaissait déjà les chiffres, a priori, il n'y avait pas de nouvelles, dans cette présentation. D'abord pour vous dire que la baisse de la dette, sans augmentation de dotations, c'est nécessairement, en fait, une baisse des dépenses, à un moment ou à un autre et que, nous, on considère, qu'en fait, on ne peut pas faire plus avec moins, voilà, ou avec autant, et, surtout dans une période d'inflation, ce qui revient à dire, qu'avec autant, on peut faire moins. Ensuite, des recettes de fonctionnement et des dépenses de fonctionnement qui ne collent pas avec l'inflation, on le voit, une légère augmentation, mais qui n'atteint pas les + 2 %, dans un contexte difficile et en n'étant pas aidé par l'Etat, nous le reconnaissons. Mais, quand même, il est important de le souligner, pour objectiver les chiffres, que vous nous donnez, c'est important que chacun comprenne qu'une augmentation, ce n'est pas toujours ce que ça donne l'impression d'être. Et puis, je reviendrai sur la question des impôts fonciers, tout à l'heure. Le budget 2025, que vous nous soumettez, c'est un budget qui est, techniquement, équilibré, on ne peut pas dire le contraire, c'est une obligation légale et vous avez rempli votre obligation légale, M. l'Adjoint aux Finances, mais qu'on considère, politiquement, déséquilibré. On considère déséquilibré, parce qu'on considère qu'il n'entend pas l'urgence sociale,

qu'il ne voit pas l'urgence climatique et qu'il reste, plutôt, silencieux sur la participation citoyenne, qui sont 3 points, qui sont importants pour nous, vous le savez, on vous le dit à longueur de Conseils et ce, depuis 2020. D'abord, sur la question climatique. Les étés deviennent suffoquants, évidemment, la biodiversité s'effondre, nous dépassons, chaque année, les limites planétaires, bon. Vous prévoyez 36.000 € de dépenses d'investissement, pour l'environnement, ça représente 0,06 % du budget. On constate qu'il n'y a pas vraiment d'argent sur l'adaptation climatique, si ce n'est planter des arbres, mais je ne pense pas qu'elle soit réfléchie, dans, vraiment, une logique de résorption des îlots de chaleur, par exemple, que nous n'organisons pas la résilience. Et, sur la rénovation énergétique, vous nous présentez, aujourd'hui, nous en débattons tout à l'heure, un plan pour pouvoir repérer lesquels de nos bâtiments publics sont les plus énergivores, ça intervient bien tard, dans le mandat, alors qu'on s'est pris une crise terrible des prix de l'énergie, et, donc, on voit bien que ça a impacté aussi notre capacité à dépenser ailleurs. On regrette cette prise de conscience tardive, elle est, sans doute, liée au fait que des crédits d'Etat aient été débloqués sur le sujet, mais, quand même, ça veut dire que ça nous a coûté très cher. Nous, on a des propositions à faire. Nous demandons la mise en place d'un véritable budget climat, mais, ça, on vous le disait dès juillet 2020, donc, logiquement, je vous en ai rebattu les oreilles, à ce stade, vous êtes au courant, nous voulons une budgétisation verte, nous la voulons comme elle existe à la MEL, MEL, dans laquelle vous siégez dans l'exécutif, donc, normalement, il n'y a pas de sujet, vous devriez pouvoir la mettre en place dans notre ville et, pourtant, nous constatons que vous ne voulez pas le faire et, encore une fois, peut-être que c'est parce que l'environnement représente 0,06 % du budget municipal. Concernant la question sociale. Nous, on estime que ce budget, il est, socialement, déséquilibré. Tourcoing, c'est une ville populaire, évidemment, près d'un tiers des habitants vit sous le seuil de pauvreté, dans notre ville, les besoins sociaux explosent avec l'inflation, avec la crise que nous traversons et, pourtant, l'action sociale, nous, on trouve qu'elle est marginale et pas très lisible, en fait, dans ce dossier. Alors, il y a le CCAS, bien sûr, mais, au-delà de ça, quel investissement, par exemple, pour la santé, nous ne le trouvons pas, on a traversé une grave crise sanitaire, en début de mandat. Où se trouve, également, la lutte contre l'isolement, le soutien aux associations de solidarité ? Nous, on estime qu'il y a une faute politique et humaine, sur cette question et nous proposons la création d'un fonds d'urgence sociale, qui soit fléché vers les associations de terrain, les actions de santé préventives, les dispositifs d'accompagnement dans les quartiers. Et, ce budget-là, il existe, il suffirait de prendre 10 % de l'enveloppe Communication de la ville, qui représente 780.000 €, et on y arriverait. Et je pense, sincèrement, qu'il y a des dépenses, dans lesquelles nous pouvons couper, dans ce budget. Prenez le dernier compte financier unique, que nous avons voté, dedans, on y trouvait 93.000 €, quasi 100.000 €, donc, d'envois de sms, du type « Mme la Maire vous invite à l'apéro de quartier ». Bien, on estime qu'on pourrait, un petit peu, comprimer cette dépense, pour des projets importants de solidarité. Ensuite, sur la question du budget Sport, Culture, Jeunesse. Alors, évidemment, c'est le mandat du sport, vous l'avez dit, et on a un investissement extrêmement important, sur Léo Lagrange, et quelques investissements, sur, avec un plan vestiaires, notamment, sur d'autres équipements. On pense qu'un certain nombre de ces dépenses sont nécessaires, on vous a, d'ailleurs, déjà alertés, par exemple, sur l'état des locaux de l'UST Athlétisme, donc, on rejoint un certain nombre de besoins, là-dedans. Néanmoins, on trouve que les dépenses sont, peut-être, un petit peu déséquilibrées. On a, aujourd'hui, effectivement, 10 millions d'euros, pour les équipements sportifs, moins de 100.000 €, pour les projets culturels, en investissement, on se demande un peu où est le pluralisme, dans tout ça, mais, surtout, on s'inquiète du manque de moyens, pour les jeunes, pour les jeunes et pour l'éducation populaire, en fait. Et, donc, qui seraient des besoins en investissement, peut-être, pour, enfin, rouvrir une maison de quartier, une MJC, un centre social au Virolois, par exemple, et puis, évidemment, des besoins, en fonctionnement, pour la prévention. Sur ce sujet-là, vraiment, on demande un rééquilibrage, on estime qu'il y a un vrai besoin, et les quelques incidents, qu'il y a eu, il y a quelques semaines, doivent nous interroger, ils doivent nous interroger, parce qu'ils se déclenchent, précisément, dans le quartier qui n'est plus doté. Donc, voilà, j'aurais aimé que ça puisse faire l'objet d'une réflexion collective et qu'on puisse se dire que, peut-être, il y avait un besoin spécifique, pour la jeunesse, dans le quartier du Virolois, mais les besoins, pour la jeunesse, on est dans une ville jeune, ils sont partout, évidemment, dans notre ville. On a des charges de personnel qui sont importantes, ça représente 59,5 % des dépenses de fonctionnement. C'est une chance, nos agents, ils travaillent très bien, mais c'est vrai que c'est une dépense qui fait qu'on n'a pas, c'est plus important dans notre ville que dans d'autres, plus important que la moyenne, ça crée une rigidité, mais ça crée aussi des opportunités. Nous, on constate qu'il va falloir, à un moment donné, réussir à plaider, à jouer notre rôle de grande ville, on est, quand même, une ville de 100.000 habitants, pour expliquer que les dotations, elles ne peuvent pas être, principalement, enfin, les fonds qui peuvent ouvrir, ne peuvent pas,

uniquement, servir à de l'investissement, ils doivent, aussi, un peu servir à du fonctionnement, parce que, sinon, on est très contraints dans nos dépenses. Et, donc, là-dessus, on n'a pas de proposition à faire, parce qu'on est comme vous, on fait avec le budget, l'argent dont dispose la Ville, mais, néanmoins, vraiment, on pense qu'il est important, on a déjà plaidé plusieurs fois là-dessus, que, pour la transition écologique, par exemple, on avait besoin de dépenses de fonctionnement importantes, on avait besoin de recrutement, notamment, et, donc, nous devons jouer ce plaidoyer, de dire « on a besoin de dotations en investissement, mais, aussi, de plus de dotations en fonctionnement », ce n'est pas une année facile pour le dire, mais je pense qu'il faut le dire tout le temps. La participation citoyenne, je raye mon paragraphe sur l'école, parce que je rejoins, à 100 %, tout ce qui a pu être dit par M. TALPAERT, on a exactement le même constat sur cette question. La participation citoyenne, il n'y a pas de concertation budgétaire, pas d'implication de la société civile sur ce sujet. Il y a quelques jours, moi, je votais le budget de la Région, et il est très précieux d'avoir le Césaire, qui peut donner un avis sur notre budget régional. Je pense qu'il est temps que nous propositions, au CEST, lui aussi, de s'exprimer sur le budget, que vous présentez, de proposer des orientations, de donner son avis, je pense que c'est son rôle, je pense que vous n'avez pas de problème avec le CEST et, donc, nous en faisons la proposition, nous pensons que ça enrichirait le débat, vraiment. De la même façon, nous aimerions que la présentation budgétaire, que vous faites, c'est votre budget, vous êtes en majorité, vous le voterez et, sans doute, sans tenir compte d'aucune de nos remarques, que ce soit sur le budget, lui-même, ou sur les affectations de subventions, mais nous regrettons qu'il n'y ait pas, à un moment, un travail pour le communiquer aux assemblées de quartiers, au conseil citoyen, nous, on pense que ce serait riche d'avoir cet exercice-là, et ça permettrait d'avoir des retours de terrain. Et, donc, vraiment, on vous y encourage, on ne peut que vous y encourager, mais on vous y encourage, on pense que cet exercice de transparence, sur un sujet qui est, par nature, technique, il est important. Et, encore une fois, vraiment, on aimerait avoir l'avis du CEST, sur ce budget. Tourcoing, nous pensons qu'il n'a pas besoin, alors, peut-être, non, d'abord, une dernière remarque sur la taxe foncière. Nous considérons que ce n'est pas le moment pour augmenter la taxe foncière, vraiment, les gens sont en difficulté, voilà, ils ont les factures qui explosent, ils ont du mal à remplir leur frigo, nous sommes d'accord avec vous, avec le fait de ne pas augmenter la taxe foncière. Mais il y a un bémol à ça. C'est que, sur la taxe foncière sur les résidences secondaires, on estime que ça concerne un public qui a un peu plus de moyens. Et, donc, nous, ce qu'on aimerait, je me tourne vers M. TALPAERT, en tant que Président de la commission 1, c'est que, peut-être, on puisse engager un travail, pour essayer de voir ce que ça aurait, en termes d'impact budgétaire, d'augmenter cette part-là de la taxe foncière, une taxe foncière qui concerne, uniquement, les plus riches d'entre nous, il faut bien le dire, voilà. Et, donc, si ça permet, à un moment, de débloquer un petit peu d'argent, pour pouvoir financer des projets, on l'a dit, pour la jeunesse, pour l'éducation, des projets, en matière de sensibilisation santé, en matière de prévention, de sécurité, alors pourquoi s'en priver, voilà. Et, donc, on le redit, à nouveau, même si on n'a pas été entendus jusque-là, nous, on ne désespère jamais, vous savez, on pense que ce débat, il peut avoir lieu, il n'est pas tabou. Par contre, sur la taxe foncière, on y est opposés, on pense que ce n'est vraiment pas, enfin, qu'en fait, que nos concitoyens ne sont pas en mesure, pour la plupart, d'y faire face. Tourcoing n'a pas besoin, nous le pensons, d'un budget de gestion, elle a besoin, comme toutes les villes de France, en réalité, comme toutes les villes, tout court, d'un budget de transformation, nous vivons une période de crise économique, de crise démocratique, extrêmement fortes, je pense que vous le voyez comme moi, et de crise sociale, un budget à la hauteur des habitants, de ses quartiers, de la jeunesse, du vivant, un budget 2025, qui, aujourd'hui, je crois, ne répond pas, vraiment, à ces exigences. Et je reconnais qu'il se fait dans un cadre contraint, mais nous vous avons donné quelques petites pistes, d'endroits où nous pourrions un petit peu couper et un petit peu abonder, voilà, c'est ça l'exercice, quand c'est très contraint. Au nom du groupe, nous voterons contre ce budget, ce n'est pas une question de posture, c'est parce que, vraiment, nous considérons que notre ville, elle mérite mieux que des équilibres comptables. Très sincèrement, je pense qu'aucun Tourquennois n'attend de nous de lui dire « mais vous savez qu'on a baissé notre dette de tant de millions, cette année. », ça leur est égal. Non, ce qu'ils veulent, c'est une vision pour notre ville, une vision d'avenir et c'est de ça qu'on doit débattre, je crois, plus que, simplement, la question de la dette. Et, pourtant, j'ai l'impression que vous mettez beaucoup en avant cette question et, assez peu, quelles sont leurs demandes concrètes, dans cette période difficile. Je vous remercie.

Mme le Maire : Merci. Unis pour Tourcoing.

M. GUELL : Mme le Maire, M. l'Adjoint aux Finances, mes chers collègues. Nous traitons, aujourd'hui,

le second épisode de la saison 5, de la série « Un budget ambitieux », de M. l'Adjoint aux Finances. Nous n'allons pas, encore une fois, ironiser sur le caractère de moins en moins approprié de ce qualificatif. L'évolution des derniers exercices budgétaires démontre bien qu'il est plus question de gérer les ambitions risquées, de la fin de mandature de 2014 et du début de celle-ci, sur lesquels la Chambre Régionale des Comptes vous avait mis en garde. Force est de constater que pour boucler ce budget primitif, vous inscrivez, en section d'investissement, 17,2 millions d'euros d'emprunt, contre 13,2 millions, en 2024, soit une augmentation de 30 %. Vous annoncez un taux d'épargne brute à 9,6 millions d'euros, ce qui nous laisse, dans une capacité de désendettement, à plus de 12 ans, malgré la baisse de l'encours de dette, donc, au-delà de la fourchette vertueuse, prônée par les économistes. Surtout, lorsque l'on tient compte que cet autofinancement est, somme toute, théorique, l'autofinancement réel, qui donne vraiment de la marge de manœuvre, étant l'épargne nette, qui reste négative. Mais vous annoncez que tout ira mieux, en 2026, souhaitons tous qu'il en soit ainsi. Revenons plus en détail sur votre budget. Sur les recettes, au moment des commissions, nous n'avions que les premières mesures budgétaires nationales, avec de bonnes nouvelles sur le FCTVA, où on retrouvait le statu quo, mais avec des incertitudes, concernant le fonds de compensation de la taxe professionnelle, le DSIL, la DGF. Donc, vous avez choisi de prévoir un statu quo. À cela s'ajoutent les incertitudes sur les subventions des autres collectivités territoriales, qui ont voté, pour 2025, on l'a vu récemment, avec la Région, des budgets restrictifs. Peut-on considérer en temps t, que les montants de recettes budgétés peuvent être considérés comme globalement fiables. À noter, pour les recettes fiscales, nous n'avons toujours pas eu le document 1288M, que nous vous avons demandé, à plusieurs reprises, qui donne une vision plus affinée de ces perceptions, que la seule ligne des documents budgétaires. Dans le même ordre d'idées, dans les restes à réaliser, il est indiqué, en recettes, 3,6 millions d'euros. Cette somme est-elle, également, fiabilisée, voire recouvrée, à ce moment t ? Mais, peut-être, devons-nous attendre l'épisode « Compte financier unique », pour avoir la réponse. Sur les dépenses de fonctionnement, la charge de la masse salariale est, de nouveau, impactée à la hausse, par des événements extérieurs, c'est-à-dire par l'augmentation de la cotisation de la Caisse Nationale des Retraites des Agents des Collectivités Locales, ce qui, globalement pour les agents, est une bonne chose. Notons que celle-ci passera, d'ici 2028, de 34,65 % à 43,65 %. Autant dire, je le reconnais, que la maîtrise de ce poste de dépenses va rester digne de la quadrature du cercle. Vous faites, donc, porter votre réduction de dépenses de fonctionnement, essentiellement, sur les charges à caractère général, avec la réduction essentielle sur les dépenses d'électricité, sans doute en vous basant sur les efforts faits, en matière d'équipements et la baisse des prix amorcée. Souhaitons que ce deuxième point se maintienne, comme, globalement, les autres postes de ce chapitre, qui est très sensible aux aléas. Sur les charges financières, une question qui nous avait échappé, en commission, peut-être pourrez-vous nous donner la réponse. Comment s'explique l'augmentation de 1.100 % de la provision pour risques, à la ligne 68.15 ? Sur les dépenses d'investissement, nous l'avons dit en début de propos, il s'agit, essentiellement, de la finalisation de la continuation des grands projets en cours. Nous soulignons la poursuite de l'effort sur les établissements scolaires. Ils avaient été les grands délaissés de la Gauche, c'est pour ça que j'ironise un peu, sur ce besoin de parler de l'éducation, quand on voyait l'état des établissements scolaires, en 2014, et ça, c'est un des crédits qu'on peut donner à votre majorité. Nous espérons que les incertitudes budgétaires ne viendront pas impacter les financements extérieurs attendus. Nous pensons, notamment, à l'éclairage du boulevard Gambetta, financé par un fonds « vert », réduit de 50 % par le budget national. Concernant le boulevard industriel, pour lequel nous remarquons un changement sémantique, dans la présentation de votre rapport, par rapport au rapport d'orientations budgétaires, et une diminution de plus de 300 K€, dans la prévision budgétaire, nous restons, comme dit notre collègue, chargé de l'Attractivité, en dehors de l'histoire. Mais n'étant pas marxistes, nous ne croyons pas que l'histoire ait un sens et maintenons notre opposition au projet, tel qu'il est. Nos échanges avec les Tourquennois, qui ne paraissent pas tellement enthousiasmés par le projet, nous confortent dans notre demande de consulter la population, par un vote. Nous sommes persuadés que cet axe peut être rénové et adapté, sans travaux pharaoniques, ni réduction des voies de circulation. C'est l'occasion, d'ailleurs, à ce propos, de rétablir la réalité sur ce qui a été dit, sur l'opposition du groupe Front National, à la ligne 2 du métro. M. BACKEROOT, en son temps, défendait, pour relier les différentes communes concernées, un projet d'extension et diversification des lignes de tramway, qui aurait permis une plus grande desserte, à financement égal. Il nous semble que cette approche a été plutôt reprise, actuellement. En matière de voirie, nous considérons que l'urgence prioritaire est l'entretien de l'existant, dont tous nos concitoyens peuvent constater la vétusté. Et, en termes de projets structurants, à porter au niveau de la MEL, l'amélioration des accès au quartier de l'Union, dont vous prônez régulièrement l'avenir économique et qui est

pénalisé par une quasi thrombose de longues heures de la journée. Nous remarquons que, dans le catalogue des dépenses d'investissement, le dossier Crédit du Nord n'est plus mis en avant. Pourtant, c'était un des projets présentés à la fin de votre première mandature, comme devant participer de la redynamisation du centre-ville, en parallèle avec l'installation du Furet du Nord. Le projet aurait-il tant de mal à se structurer ? Comme en 2024, nous sommes confrontés à un budget primitif qui, comme pour une majorité de collectivités territoriales, gère une situation financière contrainte. Celle-ci est, en partie, la conséquence d'évènements extérieurs, mais, également, de vos engagements. Si, sur certains projets, nous pouvons, globalement, vous suivre, pour d'autres, qui risquent, notamment, d'engager et de pénaliser la commune pour des années, nous sommes radicalement opposés. C'est pourquoi nous ne voterons pas ce budget.

Mme le Maire : Bien. M. DESPLECHIN.

M. DESPLECHIN : Oui, Mme le Maire, M. l'Adjoint aux Finances, chers collègues, chères Tourquennoises, chers Tourquennois. Eh oui, M. GUELL, ce soir, nous débattons d'un budget primitif 2025 ambitieux et équilibré, un budget qui confirme et renforce nos engagements pour Tourcoing. Avant toute chose, bien sûr, je souhaite remercier notre Adjoint aux Finances, Salim ACHIBA, ainsi que les services municipaux, pour le travail rigoureux et précis qu'ils ont mené. Le budget primitif, c'est plus qu'un document comptable, c'est une feuille de route, une vision concrète pour notre ville. Et le budget, que vous présentez ce soir, est à la hauteur des défis de notre temps, c'est un acte politique fort. C'est un budget sous contraintes, mais c'est un budget de convictions. Nous le savons tous, les collectivités doivent faire face à une conjoncture difficile, l'inflation, la hausse des coûts de l'énergie, l'augmentation des charges de fonctionnement. Ces contraintes pourraient justifier l'attentisme, certains y verraient même une excuse, pour différer, retarder, reporter. Nous, nous faisons le choix d'agir, de tenir le cap. Ce budget le démontre, en 2025, on peut concilier gestion sérieuse et ambition pour la ville. Vous l'avez dit, nous maintenons un haut niveau d'investissement, 25 millions d'euros, sans augmenter les impôts des Tourquennois, pour la 11<sup>ème</sup> année consécutive. À Tourcoing, contrairement à d'autres villes, qui cèdent à la facilité, nous tenons nos engagements, pas un euro de plus, sur la feuille d'impôts des ménages. Ce sont plus de 160 millions d'investissement, depuis 2020, sans impôt supplémentaire et avec un encours de dette à la baisse. Vous connaissez maintenant notre recette, une gestion sérieuse, un pilotage précis des dépenses et une stratégie d'investissement intelligente, qui permet d'améliorer le quotidien des habitants, sans compromettre l'avenir. Je le disais déjà, lors du débat sur les orientations budgétaires, nous savons faire face à la complexité de la situation. Quand il s'agit de concilier ambition pour la ville et rigueur dans les comptes, nous sommes au rendez-vous. Nous sommes les femmes et les hommes de la situation, parce que nous avons, au sein du groupe « le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN », l'expérience, la méthode et, surtout, le sens des responsabilités. Et nous savons que les Tourquennois attendent cela de nous, ils attendent que nous soyons à la fois solides, dans la gestion, et audacieux, dans les projets, ils attendent que nous protégeions leur pouvoir d'achat, sans renoncer à transformer la ville, et ce budget répond pleinement à cette exigence. On y trouve les investissements importants, pour améliorer le cadre de vie des Tourquennois. 25 millions investis, donc, pour les Tourquennois, cette année, et ce n'est pas une ligne de chiffres, seulement, ce sont des projets concrets, visibles, utiles. C'est une ville plus agréable à vivre, lancement des travaux de la ceinture verte, pour une ville plus apaisée et agréable, où se déplacer à pied ou à vélo sera plus sûr et fluide, poursuite de la végétalisation des espaces publics, avec des plantations d'arbres et la création de nouveaux îlots de fraîcheur, finalisation de la rénovation du boulevard Gambetta, dont nous pouvons être fiers, plus apaisé, plus végétalisé, plus agréable à emprunter. C'est une ville qui investit dans ses écoles et ses équipements publics, rénovation de l'école Michelet, poursuite des travaux sur l'école Bonnot, pour offrir, aux élèves et aux enseignants, des conditions d'apprentissage optimales, modernisation de l'éclairage public, avec un passage accéléré en led, un gain écologique, économique et une meilleure sécurité pour les Tourquennois, extension du centre social des 3 quartiers, pour répondre aux besoins croissants des habitants, sur ce secteur, une nouvelle maison des associations et une salle polyvalente, au cœur du quartier du Quadrilatère des Piscines, la fin des travaux de rénovation du site Léo Lagrange, qui ne sera plus, seulement, un complexe sportif, mais deviendra un haut lieu de la vie tourquennoise, un espace multifonctionnel, ouvert aux évènements sportifs, culturels et associatifs, la rénovation des vestiaires du stade Dendievel et du tennis Ma campagne, pour le sport. Tourcoing, c'est une ville qui soutient ses associations, en 2025, nous maintenons, avec détermination et conviction, notre soutien aux associations sportives, culturelles, sociales, ce sont des montants importants, à la hauteur du rôle irremplaçable que jouent

nos associations, dans le lien social, dans l'éducation, la solidarité, l'animation des quartiers. C'est un choix clair, préserver ces soutiens, quand d'autres collectivités les réduisent. Tourcoing, c'est une ville plus sûre, déploiement de nouvelles caméras de vidéo protection, pour renforcer la sécurité dans nos rues et lutter contre les incivilités, renforcement des équipements de la Police Municipale, avec, notamment, l'acquisition de nouveaux matériels, adaptés aux défis de terrain. Alors, bien sûr, ce soir, encore, certains disent qu'il faudrait faire autrement. Mais, autrement, c'est comment ? Ça, ils ne le disent pas. Faut-il augmenter les impôts des Tourquennois, comme d'autres villes le font ? Faut-il creuser la dette, au mépris des générations futures ? Faut-il annuler des projets essentiels, renoncer à la sécurité, à la rénovation des écoles, aux équipements sportifs ? Faut-il mettre en place l'écologie punitive ? Nous préférons le pragmatisme, en la matière, et je salue le travail de mes collègues, Jean-Baptiste GLORIEUX et Bérengère DURET, dans le domaine. Faut-il stigmatiser les enfants scolarisés dans le privé ? Nous ne ferons jamais de différence entre les enfants scolarisés à Tourcoing. La vérité, c'est que l'opposition critique, elle agite les bras, lève les sourcils, invective, dénigre, pire encore, elle refuse de reconnaître les faits, elle préfère caricaturer plutôt que constater. Constater que la dette, laissée en héritage, entre 2008 et 2014, avec un bon de 60 millions d'euros, des emprunts toxiques, est, désormais, maîtrisée et sécurisée. Constater que la fiscalité n'a pas bougé depuis 11 ans, malgré l'inflation, malgré les crises. Constater que les projets avancent dans tous les quartiers, pour chaque Tourquennois, parce que, vous le savez, maintenant, depuis 2014, nous ne laissons personne sur le côté, nos actions profitent à tous. Les faits contredisent leurs récits, alors ils préfèrent la posture à la proposition, le réflexe d'opposition plutôt que l'intérêt des Tourquennois. Mais, pendant qu'ils font de la politique, nous faisons le travail, pendant qu'ils dénigrent, nous construisons, pendant qu'ils gesticulent, nous avançons. Oui, ce budget primitif est plus qu'un document comptable, c'est une vision, la vision d'une ville moderne, dynamique, sûre et solidaire, une ville où chacun trouve sa place, où l'on vit mieux, où l'on prépare l'avenir sans alourdir la charge fiscale des habitants, c'est cela notre engagement, depuis 2014 et pour 2025 encore. Le budget primitif, que vous nous présentez, M. l'Adjoint, en atteste. Nous continuerons à garantir un service public de qualité, au plus près des besoins des Tourquennois, tranquillité publique, accompagnement social, cadre de vie, éducation. En 2025, améliorer le quotidien des Tourquennois reste notre priorité. C'est pourquoi, notre groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » votera pour Tourcoing, pour les Tourquennois, pour notre avenir commun, notre groupe votera ce budget, avec conviction et fierté. Merci à vous.

Mme le Maire : Merci beaucoup M. DESPLECHIN. M. ACHIBA.

M. ACHIBA : Mme le Maire, écoutez, je n'ai pas grand-chose à rajouter à ce qu'a dit M. DESPLECHIN. Simplement, peut-être, répondre, parce que le budget, c'est, effectivement, un acte politique, c'est un choix délibéré, c'est, aussi, des promesses, que nous avons faites à ceux qui nous ont fait confiance, ça, c'est une réalité. Forcément, on n'est pas d'accord sur la finalité, bien sûr, le bien des Tourquennois, on est bien d'accord, là-dessus, mais comment le faire, c'est notre méthode. Simplement, je peux vous répondre sur un petit problème technique, peut-être, sur les 300.000 € de provisions, là-dessus, je pense qu'on l'avait évoqué en commission, mais je peux le répéter. C'est, en fait, nous sommes actuellement, en renégociation avec Tourcoing les Bains, sur les modalités d'indexation de la subvention, qu'on leur verse, tous les ans. Et on n'est pas d'accord sur, on n'est pas en contentieux du tout, pour l'instant, on n'est pas en contentieux, on n'est pas d'accord sur l'indexation, par exemple, d'une subvention qui correspond à un remboursement d'un emprunt. En fait, on rembourse l'emprunt qu'ils ont contracté, c'est un remboursement de 900.000 € par an, et les 900.000 € sont dans la base d'indexation de l'évolution, donc, des charges, et on n'est pas d'accord là-dessus. D'ailleurs, la Chambre Régionale des Comptes l'avait, à un moment donné, évoqué. Donc, on a, les 300.000 €, en fait, c'est la différence entre ce que nous avons versé, en fonction de ce qu'on espérait, on pensait, notre mode de calcul, et ce qui est, théoriquement, demandé par Tourcoing les Bains. Donc, on provisionne, on ne les a pas payés, on les provisionne, parce qu'on n'est pas d'accord sur le mode opératoire, voilà, techniquement.

Mme le Maire : Très bien. Donc, je vais, donc, répondre. Alors, on peut ne pas être d'accord sur ce budget, n'empêche qu'on peut dire que l'équipe municipale gère correctement le budget de la commune, on a une gestion qui est très rigoureuse. Tout d'abord, on arrive à faire 170 millions d'euros d'investissement, sans augmenter la dette. Et j'entends ce que vous pouvez dire, Mme VUYLSTEKER, mais, quand même, vous dites, vous parlez beaucoup de la dette. Mais augmenter la dette veut dire des échanges compliqués avec les banques et, dans l'avenir, une difficulté à emprunter. En tant que

Maire, et les élus de l'équipe municipale, on doit être responsables, pour les années futures. Je vous rappelle que, quand on a été élus, en 2014, on a eu un stock de dettes, et je me souviens que Gérald DARMANIN, quand il était Maire, en 2014, a dû rencontrer les banquiers, parce que personne ne voulait nous prêter de l'argent, pour investir. Heureusement, on a montré des signes de confiance, on a fait en sorte de gérer correctement le budget, on n'a pas augmenté la dette, ce qui nous permet, aujourd'hui, d'avoir un rapport de confiance avec les banques, ce qui nous permet d'emprunter et d'investir pour la commune. Sur la taxe foncière, on est tous d'accord, vu les difficultés, aujourd'hui, des familles, il est hors de question d'augmenter la taxe foncière, et ça, c'est une promesse depuis 2014. C'est très rare que, dans une commune, les élus en place n'augmentent pas, en plus de 10 ans, les impôts locaux. Et puis, j'ai entendu votre remarque sur la taxe foncière pour les résidences secondaires. Mais vous avez cru que Tourcoing était une ville balnéaire ? Il y a très peu de résidences secondaires, donc, vous avez une proposition, que vous sortez, comme ça, au Conseil, mais vous feriez bien de vérifier, avant de faire des propositions, si, réellement, elles peuvent augmenter nos recettes. Comment on fait pour investir 170 millions d'euros, sans augmenter la dette ? Bien, c'est parce que Maxime CABAYE est Conseiller Régional, c'est parce qu'avec Salim, on est élus au Département, ce qui nous permet aussi de négocier avec les autres collectivités, pour investir, et en allant chercher des recettes et des subventions. Donc, on peut remercier la Métropole, le Département, la Région, l'Etat, qui nous aident sur, quasiment, tous nos dossiers. Les cessions, vous pouvez ne pas être d'accord, mais n'empêche que la Ville de Tourcoing investit, achète de nouveaux locaux, on y reviendra après. Mais faut-il que la Ville de Tourcoing soit propriétaire d'un hôtel ? Faut-il que la Ville de Tourcoing soit encore propriétaire de garages ou d'un transformateur électrique ? Faut-il que la Ville de Tourcoing soit encore propriétaire de maisons de concierge, qui sont dans un état pitoyable ? Nous, on a fait un choix, c'est le choix de notre équipe, de se dire « bien, voilà, ces bâtiments, ils ne sont pas, ce n'est pas à la Ville de les gérer, on préfère les vendre, récupérer des recettes, pour investir et acheter de nouveaux bâtiments. ». Donc, voilà, c'est notre stratégie, vous n'êtes peut-être pas d'accord, mais je pense que les Tourquennois, qui vont bénéficier des nouveaux aménagements ou de nouveaux locaux, pensent que nous faisons le bon choix. J'entends, M. TALPAERT, vous dites qu'on ne s'adapte pas aux besoins des Tourquennois. Mais, attendez, ce budget, ce n'est pas juste l'équipe municipale qui a dit « bien, tiens, il faut rénover un centre social, tiens, il faut rénover le tennis Ma Campagne. », c'est bien parce qu'on a travaillé avec les acteurs locaux, c'est bien parce qu'on a travaillé avec les associations et c'est bien parce qu'il y a des besoins et qu'on les écoute, qu'on investit et qu'on effectue des travaux. Alors, sur le sport, bien, tennis Ma Campagne. Est-ce utile les travaux du tennis Ma Campagne ? Bien, bien évidemment, moi, je vous invite à vous rendre sur site, vous verrez qu'il est plus que nécessaire d'effectuer des travaux. Sur les vestiaires des clubs sportifs, bien, oui, c'est une nécessité, il faut des vestiaires dignes de ce nom, pour que les enfants, on parlait de jeunesse, bien, oui, c'est quand même bien que les gamins, le mercredi fassent du sport, ou les week-ends, et qu'ils puissent avoir de beaux vestiaires. Vous parliez de la jeunesse, les centres sociaux, ce sont des acteurs qui travaillent sur la jeunesse, avec qui on travaille main dans la main, en lien, bien évidemment, avec le club de prévention, l'AAPI, avec qui nous étions, il y a encore 3 semaines, en réunion. Bien, le centre social des 3 quartiers, avoir une plus grande salle, avoir des locaux qui sont adaptés, améliorer l'accueil des usagers, améliorer l'accueil des jeunes, bien, c'est une nécessité, donc, il est utile d'agrandir le centre social des 3 Quartiers. Agrandir le centre social de la Bourgogne, améliorer l'accueil, bien évidemment que c'est utile, et c'est travaillé avec les acteurs. Et puis, le site, qui est sur la Grand Place, la future maison pour les jeunes, bien oui, on vous le présentera, on est en train d'y travailler, c'est bientôt finalisé, puisque, on ne travaille pas, ce n'est pas juste les élus, tac, qui décident. Non, ça se travaille avec les jeunes, ça se travaille avec les équipes de terrain, ça se travaille avec nos agents. Le projet, il est co-construit, et je remercie, parce que, vraiment, Peter, la présentation, que tu m'as faite, la semaine dernière, le fruit du travail, avec nos agents, enfin, voilà, on vous le présentera prochainement, mais c'est un très, très beau travail, qui est fait, de concertation, avec les uns et les autres. Vous parliez d'écologie. Bon, c'est facile de dire « 0,0006 % ». En fait, Mme VUYLSTEKER, je pense que vous n'avez pas trop compris ce qu'on faisait, à la Ville de Tourcoing, sur la végétalisation. Je pense que vous avez vu qu'on a débitumé la place des Phalempins, vous avez vu qu'on a construit, enfin, on a travaillé avec les habitants, sur un nouveau parc au Virolois, vous avez vu qu'on a une voie verte, vous avez vu qu'on travaille, quand même, sur les friches, qu'on renature nos friches, quand même, des mètres carrés, des hectares, même, où il n'y a que du bitume, nous, on en fait des logements de qualité, pour accueillir les Tourquennois et, surtout, on renature ces friches. Et puis le projet de ceinture verte, c'est vrai que ça aurait pu être sympa, quand même, que vous ayez un mot, quand même, très positif, pour le projet de ceinture verte, c'est un projet ambitieux, qui va transformer l'image de la ville, qui va transformer les usages et qui est très attendu

des habitants, M. GUELL, vous étiez présent à la réunion, qu'on a faite, je peux vous assurer que, quand on échange avec les jeunes, quand on échange avec les seniors, encore samedi, à la fête du Printemps, ils sont contents de la ceinture verte. Sur les écoles, on entend tout et n'importe quoi, sur les écoles. Je pense qu'on est l'une des villes qui investit énormément sur les écoles. Je vous rappelle qu'on a récupéré un patrimoine, vraiment, en très mauvais état sur l'école et on a fait le choix d'investir, on a fait le choix, vraiment, de rénover l'ensemble de nos écoles, cette année, on a Michelet, on va ouvrir Chirac, on travaille, en parallèle, sur une future école à l'Union, une école toute neuve, on a eu l'école Charles de Gaulle, on fait le maximum pour accueillir les enfants, dans de très bonnes conditions. On ne fait pas de différence, mais oui, vous avez raison, M. TALPAERT, on ne fait pas de différence entre les enfants du privé et du public, mais c'est le choix de notre équipe, c'est l'histoire de notre commune, je vous l'ai déjà dit. On a, aujourd'hui, une tarification sociale très avantageuse, dans les écoles privées. Aujourd'hui, quelqu'un qui n'a pas les moyens, pour moins de 10 € par mois, peut mettre son enfant dans les écoles privées, voilà. Donc, ne pensez pas, mais je sais que vous partagez, vous faites, quand même, le constat que, dans les écoles privées, ce ne sont pas que des enfants issus de familles bourgeoises, on a aussi beaucoup d'enfants des quartiers prioritaires. Et je remercie, vraiment, les services, parce qu'on travaille main dans la main, aussi, avec les écoles privées. La cité éducative, vous pouvez nous dire « bien, oui, vous avez mis des écoles privées dans les cités éducatives », mais vous pourriez, peut-être, vous réjouir que l'équipe municipale a défendu le fait d'avoir 2 cités éducatives. Combien de communes, dans le Nord, bénéficient de 2 cités éducatives ? C'est 700.000 € de moyens supplémentaires, pour les enfants. Et il y a une spécificité, à Tourcoing, c'est que, dans certaines villes, on a des crédits à partir de l'âge de 3 ans, nous, on a fait le choix, parce qu'on pense que l'enfance est très importante, on démarre les crédits dès la naissance. Et puis, il n'y a pas que la Ville, qui intervient sur l'enfance et sur la jeunesse. Si on est élu au Département, c'est, aussi, pour récupérer des moyens. Il n'y a pas eu un mot, par exemple, sur la maison des parents, vous parlez toujours de parentalité. Mais qui a fait en sorte qu'on ait une maison des parents, sur le territoire, payée à 100 % par le Département du Nord ? Bien, c'est Maxime et moi-même, quand Maxime était Président de l'EPDSAE. Donc, c'est bien d'avoir des leçons de morale, mais si, aujourd'hui, on a une maison des parents, un acteur central, qui travaille avec les écoles, avec les crèches, avec les haltes garderies, les centres sociaux, c'est parce que Maxime et moi défendions cette idée, au Département. Sur le pouvoir d'achat, le budget, il préserve le pouvoir d'achat des Tourquennois. En plus de ne pas augmenter les impôts locaux, on n'augmente pas la tarification des services à la population. On garde une cantine à 1, 2 ou 3 €, on aide la cantine, pour les enfants du privé, on rembourse les transports en commun, pour les seniors, il y a la gratuité de transport, en lien avec la Métropole, pour les moins de 18 ans. Ensuite, vous parlez du social. Mais le budget, aujourd'hui, il a vocation à aider les personnes les plus démunies. Vous ne parlez que d'aide alimentaire, mais, nous, ce n'est pas ça. Le budget, aujourd'hui, c'est, par exemple, le projet ANRU, l'ANRU, je n'en ai pas vraiment entendu parler, un projet où on a, quasiment, 400 millions d'euros d'aides sur un quartier, pour investir, pour que les gens puissent avoir des logements de qualité, qu'on puisse lutter contre la précarité énergétique, des dispositifs qui ne nous permettent pas juste d'investir et d'avoir une intervention sur le bâti, mais d'avoir une intervention sociale, parce que le projet de la Bourgogne, c'est un projet humain. Concrètement, Mme X, qui a des problèmes, qui est seule avec ses enfants, qu'est-ce qu'on fait pour l'aider ? Eh bien, c'est tout le sujet ANRU, c'est tout le projet qu'on a mis en place, avec les acteurs, avec le Département, avec France travail, avec la Mission Locale, pour trouver des solutions, et les autres acteurs sociaux, comme les centres sociaux. Territoire zéro exclusion énergétique, sur le quartier des Phalempins, je n'en ai pas entendu un mot, très volontariste, on a défendu le dossier, avec Bérengère, pour que, de l'Etat, on puisse obtenir des aides, pour rénover les logements des personnes qui sont en précarité énergétique. Vous parliez du CCAS, mais le CCAS, il aide les associations caritatives, on aide, non seulement les associations caritatives, avec des subventions, mais on les aide, également, d'un point de vue logistique, les associations, elles ne nous demandent pas forcément des subventions, elles nous demandent aussi que, pour les Restos du Cœur, on puisse avoir à disposition des camions frigorifiques, par exemple, que des agents de la Ville les aident, pour le transport des denrées alimentaires, et, tout ça, on le fait, on a, bien évidemment, les aides facultatives. Et puis, le social, c'est surtout une compétence du Département. C'est bien de donner une aide alimentaire, mais comment on règle le problème à la source ? Pourquoi les gens sont en précarité ? Les gens, généralement, sont en précarité, parce qu'ils sont, soit allocataires du RSA, ils sont au chômage, ils n'ont pas forcément de travail, ils n'ont pas forcément de salaire. On a, avec le Département, défendu le dossier, pour que Tourcoing puisse expérimenter l'accompagnement rénové des allocataires du RSA, les fameuses 15-20 heures/semaine. On a la chance, en plein centre-ville, d'avoir un plateau exceptionnel, avec une

équipe pluridisciplinaire, qui permet d'accompagner les allocataires du RSA, qui l'étaient depuis très longtemps, à retrouver un travail ou une formation. C'est des psychologues, des travailleurs sociaux, des coachs emploi, tout le monde est réuni, pour qu'on puisse trouver des solutions. Il n'y a pas de problème, il n'y a que des solutions. Une maman qui est seule avec 3 enfants, on vous trouve un mode de garde, on fait en sorte que vous puissiez reprendre une formation. Madame, Monsieur, vous avez un problème de mobilité, il n'y a pas de problème, vous n'avez pas votre permis, on va louer un scooter. C'est ça, le plateau qui est en plein centre-ville, je vous invite à faire une visite, vous apprendrez beaucoup de choses. Et, d'ailleurs, ça fonctionne, sachez que les premiers résultats, au bout de 12 mois, 46,5 % des allocataires du RSA sont sortis du RSA, 88 % des gens, qui sont accompagnés, sont satisfaits de l'accompagnement qui est proposé. Ce n'est pas le Département qui le dit, c'est l'Etat, puisque c'est l'Etat qui recontacte chaque allocataire du RSA. Sur les ressources humaines, c'est facile de critiquer. On est l'une des villes qui gèrent tout à l'interne. Nous, on a fait le choix de défendre nos services publics, on a fait le choix de maintenir tous les services à la gestion interne. Il y a plein de communes qui ont dit « bien, tiens, on ne va pas se casser la tête, la restauration, entreprise privée, la propreté, entreprise privée, parcs et jardins, on délègue. ». Nous, on a fait le choix de tout gérer, parce qu'on pense qu'on est plus réactifs, on répond mieux aux besoins de la population, quand c'est géré directement par la Ville. Et que, quand il y a une crise, comme, par exemple, la crise COVID, on est bien contents d'avoir nos agents, nos fonctionnaires, qui sont présents, qui sortent de leurs missions, pour aider les habitants. Très peu de propos sur la sécurité, bien, nous, on en fait une priorité, voilà. Donc, c'est beaucoup d'argent, effectivement, mais c'est une des priorités, pour les habitants. On a 437 caméras, on continue de déployer la vidéo protection et, moi, je suis très heureuse, contrairement à beaucoup de villes de Gauche, d'avoir 60 policiers, armés, présents dans les territoires et dans tous les quartiers. Comment envoyer un policier municipal, gérer la question de la sécurité, s'il n'est pas armé ? Bien, c'est désastreux et il y a des drames. Pas, forcément, de mots sur le cadre de vie, la propreté, bien, nous, on en fait une priorité, c'est la demande des habitants, ils veulent un cadre de vie propre, agréable et, moi, je suis très heureuse d'avoir des agents de terrain, avec le sourire, parce que, franchement, ce n'est pas un job facile, et qu'ils font le maximum pour que la ville soit propre. Et, avec Maxime, on fait le maximum pour qu'ils puissent être outillés, avec de nouvelles balayeuses et des nouveaux gloutons. Alors, vous pouvez ne pas être d'accord, avec notre budget, mais, en tout cas, la ville, elle se transforme, la ville, elle bouge et beaucoup de gens nous le disent, y compris les gens de l'extérieur, les habitants en premier, mais, bien évidemment, beaucoup de gens qui viennent visiter la ville et qui disent « wouah, Tourcoing, ça a énormément évolué », quand on voit le quartier de la Gare, quand on voit l'entrée de ville avec Gambetta, quand on voit ce quartier de Bourgogne, un quartier qu'on n'osait pas trop citer, il y a quelques années, aujourd'hui, on peut être fiers de ce quartier, parce qu'il se transforme à grands pas, entre la nouvelle école, le centre social, la halle commerciale, le projet de crèche, qui démarrera l'année prochaine, notre super projet Quadrilatère des Piscines, avec la nouvelle école, le pôle Petite Enfance, de nouveaux logements, la future MDA et puis la salle polyvalente. Je voulais, vraiment, remercier tous mes collègues, parce que gérer un budget, dans un contexte budgétaire très contraint, au niveau national, ce n'est pas facile, je remercie tous les services de la Ville, parce que, eux aussi sont force de proposition et nous aident, jour après jour, à être au plus près des Tourquennois et à répondre à leurs besoins. Merci à tous. On va passer au vote. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ? Très bien.

45 POUR	<b>Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »</b> à l'exception de Pierre DESSAUVAGES qui était absent et avait donné procuration à Coralie HUSSENET
4 CONTRE	<b>Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »</b>
2 CONTRE	<b>Groupe « Tourcoing Vert Demain »</b>
2 CONTRE	<b>Groupe « Unis Pour Tourcoing »</b>

ADOPTÉE

Mme le Maire : Sur la 3. Pas d'intervention. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ?

45 POUR	<b>Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »</b> à l'exception de Pierre DESSAUVAGES qui était absent et avait donné procuration à Coralie HUSSENET
4 POUR	<b>Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »</b>
2 POUR	<b>Groupe « Tourcoing Vert Demain »</b>
2 CONTRE	<b>Groupe « Unis Pour Tourcoing »</b>

ADOPTÉE

Mme le Maire : Sur la 4. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ?

45 POUR	<b>Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »</b> à l'exception de Pierre DESSAUVAGES qui était absent et avait donné procuration à Coralie HUSSENET
4 ABSTENTIONS	<b>Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »</b>
2 CONTRE	<b>Groupe « Tourcoing Vert Demain »</b>
2 CONTRE	<b>Groupe « Unis Pour Tourcoing »</b>

ADOPTÉE

Mme le Maire : Sur la 5. Ambition commune.

M. TALPAERT : Bien, non, simplement, pour, bien, je crois qu'on a été assez clairs, là, on votera contre le budget.

Mme le Maire : Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ?

45 POUR	<b>Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »</b> à l'exception de Pierre DESSAUVAGES qui était absent et avait donné procuration à Coralie HUSSENET
4 CONTRE	<b>Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »</b>
2 POUR	<b>Groupe « Tourcoing Vert Demain »</b>
2 CONTRE	<b>Groupe « Unis Pour Tourcoing »</b>

ADOPTÉE

Mme le Maire : Sur les subventions. Ambition commune.

M. TALPAERT : Oui, donc, simplement pour dire qu'on votera les subventions, parce que les associations en ont bien besoin. On regrette simplement de ne pas avoir eu les réponses à nos questions sur les variations, quand il y en avait, voilà, c'est juste ce qu'on voulait souligner. Merci à vous.

Mme le Maire : Bien. Tourcoing vert demain.

Mme VUYLSTEKER : Bien, on aimerait pouvoir commencer, peut-être, par un débat sur les amendements non ?

Intervention de Mme le Maire sans micro.

Mme VUYLSTEKER : Parce que si, enfin je pense.

Mme le Maire : C'est toujours un peu compliqué, parce que, comme vous envoyez vos amendements quelques minutes avant le Conseil.

Mme VUYLSTEKER : Alors, pas du tout, mais vous l'avez eu, donc, puisque nous l'avons eu sur notre table et c'est, surtout, toujours compliqué de déposer des amendements, parce qu'à chaque fois, quel

que soit le jour où on le dépose, c'est vrai que c'est toujours compliqué de devoir redire qu'on vote les amendements, avant de s'exprimer sur la délibération intégrale et de la voter.

Mme le Maire : Désolée, mais c'est vrai que c'est toujours un petit peu compliqué, parce que vous pourriez, vous avez des commissions, ce serait, peut-être, un peu plus sympa, Mme VUYLSTEKER, si vous, voilà, vous pouviez déposer vos amendements un peu plus tôt, voilà. Je sais que vous avez le droit de le faire jusqu'à la dernière minute, mais si on veut travailler dans de bonnes conditions, c'est toujours mieux quand c'est fait avant. Alors, je vous écoute pour votre amendement.

Mme VUYLSTEKER : Alors, concernant, donc, un amendement concernant la délibération n°8, donc, l'affectation de subvention n°3. Une affectation de subvention, qui concerne, principalement, où ont été regroupées les subventions pour le monde de la culture. Nous avons constaté que, cette année, le Fresnoy, qui a toujours 200.000 € de subvention, a bénéficié d'un rab de 1.000 €, et on se dit que ce n'est pas, forcément, la structure qui est le plus en besoin, dans notre ville. Notamment, nous étions présents, il y a quelques semaines, à l'assemblée générale de l'association Chorale Vent du Nord. C'est une association qui reçoit, aujourd'hui, 100 € de subvention et qui a fait voter, cette année, une augmentation de l'adhésion, à ses adhérents, avec beaucoup de gêne, en expliquant, « bon, surtout, prévenez-nous, si c'est trop pour vous, il faut que ce soit un frein pour personne, on sait que c'est extrêmement important. ». Alors, évidemment, avec 100 €, c'est compliqué, compliqué d'acheter les partitions, par exemple, compliqué, même, de payer ses frais bancaires, enfin, voilà, tout est compliqué, avec 100 € de subvention. Et, donc, nous, on se dit qu'on pourrait, au moins, faire monter cette subvention à 250 €, qui est le montant le plus bas des subventions culture, ça les aiderait beaucoup, je crois, voilà, sans impacter beaucoup le Fresnoy. Et puis les Amis de Tourcoing et du Carillon, ils avaient bénéficié, l'an dernier, d'une subvention exceptionnelle, de 28.500 €. Ces 20.000 € en plus de d'habitude servaient, évidemment, à financer les travaux de rénovation de la Maison du Broutteux. Il ne vous a pas échappé, ça a été redit encore, dans leur AG, ce samedi matin, que la levée de fonds n'est pas encore bouclée, que les travaux vont démarrer, a priori, en septembre, voilà, et qu'ils sont à la recherche, très activement, de fonds, je pense qu'ils vous alertent, ils nous alertent, nous, élus, assez régulièrement sur le sujet. Et, donc, avec le reste de ces 1.000 €, on pourrait abonder, très modestement, leur subvention de 10 %, mais, enfin, ce très modeste 10 %, je pense qu'ils le prendront avec plaisir, cette année, et c'était, aussi, une façon de tenir un petit plaidoyer, au sujet des Amis de Tourcoing. L'an dernier, on avait souligné que 20.000 €, c'était peu, mais on nous avait répondu « c'est 20.000 €, pour 2024, attendez 2025, les travaux commencent en 2025 ». Et, donc, ce qu'on constate, là, c'est qu'il n'y a plus la subvention exceptionnelle, c'est que ce n'était pas 2 fois 20.000 €, 20.000 €, en 2024, 20.000 €, en 2025, c'est, aussi, un moyen de donner un petit coup de pouce. Pour objectiver, un petit peu, cette proposition de maintien de subvention du Fresnoy, d'abord, dire que c'est une structure, à laquelle nous sommes, évidemment, très attachés, mais que nous pensons que ces 0,5 % d'augmentation de leur subvention ne vont peut-être pas être une transformation absolue, pour eux, en sachant qu'ils ont un budget de 5 millions et demi par an, en fait, 1.000 €, c'est 0,002 % de leur budget, donc, enfin, vraiment, il nous semble qu'on peut redistribuer ces 1.000 €, on ne comprend pas bien, pourquoi ces 1.000 €, d'ailleurs, leur ont été attribués, et faire beaucoup de bien à ces 2 autres associations. Et, donc, voilà une proposition modeste, raisonnable, on avait plein d'autres propositions, mais on s'est dit, on va en proposer une, qui, a priori, peut être votée sans faire le moindre scandale, parce qu'il me semble que ce n'est pas, vraiment, une réorientation philosophique de vos subventions. Je vous remercie.

Mme le Maire : Alors, je ne laisserai pas la parole à M. VUYLSTEKER, puisqu'il est Président d'Honneur de la Chorale Vent du Nord, donc, il n'a pas le droit d'intervenir, mais je vais laisser Peter vous répondre.

M. MAENHOUT : Merci Mme le Maire. J'ai envie de vous dire, bien, je propose qu'on ne vote pas l'amendement, pour plusieurs raisons. Bon, j'entends les argumentaires, vous savez que je suis un peu, peut-être, un peu trop passionné par la culture, parfois, au niveau de mes réactions. Simplement, très sereinement, vous proposez, donc, une baisse du Fresnoy.

Intervention de Mme VUYLSTEKER sans micro.

M. MAENHOUT : Bien si, puisque, nous, on propose d'augmenter de 1.000 €, vous, vous ne voulez pas, donc, vous proposez de les baisser, par rapport à ce qu'on prévoit, bien, oui, ce n'est pas, donc,

voilà.

Intervention sans micro.

M. MAEHNOUT : Oui, c'est donc bien une baisse, donc, bien, on n'hésitera pas à leur indiquer en Conseil d'Administration, que vous proposez, donc, une baisse d'une association culturelle. Je vous invite, aussi, à être cohérente, par rapport à d'autres fonctions, que vous avez. Les 1.000 €, bien, très concrètement, ces 1.000 €, enfin, vous savez que, voilà, moi, j'aime beaucoup, mais il faut parler des choses qu'on connaît, ces 1.000 €, ils sont affectés, en fait, quand vous regardez le budget culture, si vous regardez le tout, mais, apparemment, non, concrètement, c'est un transfert, pour être en totale transparence, comme toujours, c'est un transfert de l'Association Culturelle Tourquennoise vers le Fresnoy, et ça concerne, spécifiquement, le dispositif « école et cinéma », voilà. Donc, concrètement, ces 1.000 € en moins, ça veut dire que vous n'aurez plus le dispositif « école et cinéma ». Bravo, merci pour eux, pour les enfants de nos écoles, un grand merci. Concernant les Amis de Tourcoing et du Carillon, association qu'on connaît bien, on se félicite, depuis de nombreuses années, on les soutient et, effectivement, je n'étais pas à la réunion, donc, l'assemblée générale de samedi matin, parce que j'étais au job dating, ici, en Mairie, du service Jeunesse, donc, je ne peux pas être partout, je ne suis déjà pas grand, si en plus, voilà, tout ça, c'est juste avec humour. Et, concrètement, je n'étais pas à leur assemblée générale, mais, par exemple, la veille, j'étais, avec Martine KLEIN, donc, en rendez-vous avec Patrick MILLESCAMPS, pour le citer, pour préparer les peintres dans la rue, vous voyez, donc, on est en constante, en constant accord et on est en communication avec l'association. Concernant la Chorale Vent du Nord, effectivement, moi, je propose un maintien de la subvention, il ne vous échappera pas que, bien, les budgets, c'est compliqué, que c'est des choix et que, suivant, notamment, les dernières assemblées générales et les échanges que j'ai avec, régulièrement, les membres, bien, ils ne sont pas, forcément, en besoin essentiel de cette augmentation, voilà. J'espère que j'ai argumenté au mieux, en tout cas, vraiment, par rapport à « école et cinéma », bon.

Mme VUYLSTEKER : Juste, je n'ai pas compris,

Mme le Maire : Alors, Mme VUYLSTEKER, en fait, je vais vous rappeler les règles, vous levez la main, je vous donne la parole, vous ne coupez pas, comme ça. Alors,

Mme VUYLSTEKER : Oui, « école et cinéma », vous dites que c'est une baisse sur quelle association ? Baisse de 1.000 € sur quelle association ? Parce que, moi, je ne la vois pas la baisse. Donc, c'est pour ça que je vous demande, ce n'est pas très clair.

M. MAENHOUT : Bien, en fait, c'est très clair, c'est, qu'en fait, ce n'est pas une baisse, c'est qu'en fait,

Mme VUYLSTEKER : Vous dites qu'il y a 1.000 € qui ont basculé d'une asso à l'autre.

M. MAENHOUT : C'est en plus. En fait, c'était un dispositif, c'est un dispositif qui existe, donc, qui est, normalement, porté par l'Association Culturelle Tourquennoise, d'accord ?

Intervention sans micro

M. MAENHOUT : Bien si ! Pourquoi vous dites non ?

Mme le Maire : Excusez-moi, mais, tout ça, c'est, quand même, des questions de commissions.

Mme VUYLSTEKER : C'était 440.000, c'est 440.000, donc, ça n'a pas baissé.

Mme le Maire : Mme VUYLSTEKER ! Mme VUYLSTEKER, encore une fois, je ne vous ai pas donné la parole, donc, stop, voilà, ce n'est pas comme ça que ça fonctionne au Conseil municipal. Je dis juste que vous avez des commissions techniques et ce genre de questions, bien, vous les posez en commission. Donc, là, il y a un débat qui, logiquement, ne doit pas avoir lieu, donc je propose qu'on passe au vote. Juste sur les Amis de Tourcoing, sachez, alors ça ne fait pas partie du Conseil municipal, mais, qu'avec Salim ACHIBA, en tant que Conseillers Départementaux, tous les deux, on donne une subvention aux Amis de Tourcoing, dans la rénovation de la Maison du Broutteux, et nous avons,

également, défendu le dossier auprès de Vincent LEDOUX et Marie TONNERRE, qui sont, également, tous les deux, au Département, sur le canton de Tourcoing. On va, donc, passer au vote. Qui est contre les amendements ? Qui est favorable aux amendements ? Qui s'abstient ? Très bien.

32 CONTRE	<b>Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérard DARMANIN »</b> à l'exception de Doriane BÉCUE, Joao ABRANTES, Églantine DEBOOSERE, Christophe DESBONNET, Olivier DESCHUYTTER, Martine KLEIN, Romain LAZARE, Marie-Christine LEJEUNE, Peter MAENHOUT, Claire MARAS, Isabelle MARIAGE, Jean-Marc VANGILVIN, Jean-Marie VUYLSTEKER qui ne pouvaient pas prendre part au vote et Pierre DESSAUVAGES qui était absent et avait donné procuration à Coralie HUSSENET
4 ABSTENTIONS	<b>Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »</b>
2 POUR	<b>Groupe « Tourcoing Vert Demain »</b>
2 CONTRE	<b>Groupe « Unis Pour Tourcoing »</b>

REJETÉ

Mme le Maire : Du coup, sur les autres interventions. Donc, Tourcoing vert demain, puisqu'Ambition commune a pris la parole.

Mme VUYLSTEKER : Très bien. Bon, je maintiens, quand même, vraiment, que l'Association Culturelle Tourquennoise avait 440.000 €, l'an passé, qu'elle a 440.000 €, cette année, donc, bon, je ne sais pas. Après, c'est, peut-être, dans les lignes, mais, à un moment donné, évidemment, on ne peut pas poser la question d'une baisse, quand, factuellement, la somme est la même. Concernant ces subventions, si vous le voulez bien, je propose, quand même, qu'on les prenne dans l'ordre, pour s'y retrouver un petit peu. Alors, d'abord, excusez-moi, concernant l'affectation n°1. Nous, on a été assez surpris de voir que le, pour les travaux du Quadrilatère des Piscines, qui verra, cette année, la construction, le démarrage des travaux, et son avancée importante, a priori, de la maison des association et de la salle polyvalente, on a une subvention d'équipement, à la SEM Ville renouvelée, Quadrilatère des Piscines, de 220.000 €, donc, on imagine que le reste est financé sur les restes à réaliser, mais, enfin, ce n'est pas tout à fait clair, et, donc, on a, quand même, un peu, une question, vis-à-vis de ça, parce qu'on est un peu surpris. Concernant, simplement pour revenir sur le reste, on a eu un débat d'orientations budgétaires, dans lequel on avait un débat sur l'égalité femmes/hommes, et l'action, en matière d'égalité femmes/hommes, bien, écoutez, dans ces lignes de subvention, ce qu'on voit, c'est, bon, éventuellement, l'association Objectif Emploi, qui peut travailler, qui a des programmes, vraiment, qui visent à l'accès au travail, pour les femmes, et à la formation pour les femmes, mais, globalement, à part le CIDFF, aucune association spécialisée ne touche de subvention et, donc, c'est 4.000 €. Ça permet, aussi, d'objectiver, un peu, ce que vous avez pu raconter sur le sujet, c'est important de pouvoir classer, sans doute, ces affectations de subvention, par thématique. Ensuite, concernant l'affectation de subvention n°2, bien, il ne nous a pas échappé qu'il y avait des augmentations, c'est très bien, pour le centre social Belencontre/Phalempins, qui est en train de se développer, qui a beaucoup d'activités, pour le centre social Bourgogne/Pont de Neuville, qui est en travaux, qui va s'agrandir, donc, c'est assez logique d'avoir une subvention de fonctionnement, qui permet, évidemment, de mener les activités, qui vont voir le jour, dans cette extension. Mais ce qu'on constate aussi, c'est moins 20.000 €, quand même, pour la MJC La Fabrique. Et, donc, ça, on a du mal à comprendre comment c'est justifié, pourquoi c'est les seuls à baisser. Et puis, M. TALPAERT l'a souligné, il a signé, avec des commentaires, le compte-rendu de commission 1, nous n'avons pas eu de réponse sur cette question-là, elle a été, pour, pourtant posée, pardon, de façon extrêmement explicite. Et, donc, nous, on regrette et on se demande surtout si la MJC a été prévenue, parce que leur AG, c'est le 3 avril, et, donc, je pense qu'ils sont en train de préparer un budget, avec une subvention constante, surtout qu'a priori j'ai cru comprendre qu'à la dernière réunion, au dernier CA de préparation de cette AG, il n'y avait pas d'élu de la Ville, donc, j'espère qu'ils ont eu l'info, parce que, sinon, ils risquent d'être, un petit peu, en défaut de 20.000 €. Concernant la subvention n°3, je n'y reviendrai pas, je n'ai pas bien compris vos explications, on en reparlera, M. MAENHOUT, toutes les structures font face à des difficultés, certaines peuvent, plus facilement, absorber une perte de 1.000 € que d'autres, et vous savez mon attachement au Fresnoy, donc, vous savez très bien que ce n'est pas du tout contre, ni leur programmation, ni leurs activités, voilà, mais, simplement, il y a des besoins importants, aussi, ailleurs, et, donc, c'est faire des choix, un budget, voilà, tout simplement. Et, enfin, concernant les subventions pour le sport, l'affectation

n°4, c'est un budget, en réalité, qui est en baisse. Alors, on maquille cette diminution de subvention au sport, en y incluant, désormais, Espaceo, pourquoi pas, mais si on enlève ces 2 millions 385.000 €, de la piscine Tourcoing les Bains, bien, en fait, ce qu'on voit, c'est que l'argent qui n'est plus donné aux Enfants de Neptune, voilà, eh bien, il n'a pas été redistribué ailleurs, voilà, ni vers la culture, ni nulle part, bon. Et, par ailleurs, quand même, un point positif, l'EN Tourcoing, donc, cette nouvelle association, née, pour pouvoir maintenir cette tradition de la natation, et qui est en train de développer un certain nombre de projets, d'ailleurs, au-delà du water-polo, qui a des résultats exceptionnels, il faut bien le dire, depuis le début de la saison, récupère 10.000 € de plus, ils avaient demandé, au départ, émis le besoin de 50.000 €, vous leur aviez donné 20.000, 30.000, enfin, 20.000, puis, finalement, 30.000, on arrive à 40.000, ça va dans la bonne direction et, donc, on le salue, on n'y est pas encore tout à fait. Mais ils font leurs preuves et, donc, je ne doute pas qu'ils sauront vous convaincre, comme ils ont réussi à nous convaincre, nous. En attendant, une amélioration, notée de façon très positive, de la part de notre groupe. Je m'en arrête là, je regarde la dernière, pardon, affectation. Non, je m'en arrête là, puisqu'ensuite, c'est les participations statutaires, donc, là-dessus, rien de particulier à dire.

Mme le Maire : Unis pour Tourcoing.

M. GUELL : Oui, juste une explication sur la délibération 6. Sur cette délibération, nous avons demandé, en commission, qu'elle soit scindée en deux, subventions d'équipement et subventions de fonctionnement, XXXXX (1.35.39) étant, par nature, différentes. M. l'Adjoint aux Finances avait paru acquiescer à cette demande, nous constatons que ce n'est pas le cas. Alors, nous allons, donc, nous abstenir et fournir quelques explications à ce vote.

Mme le Maire : Non, on peut scinder M. GUELL. On peut scinder.

M. GUELL : On peut scinder ? Donc, dans ce cas-là, on scinde, on vote, donc, je voterai contre l'équipement et favorable pour toutes les autres subventions.

Mme le Maire : Très bien. Donc, pour vous répondre sur les 220.000 €, enfin, pour la SEM, pour la MDA et la salle polyvalente. Bien, écoutez, il suffit de regarder le CRAC, qui est présenté chaque année, au CM, c'est inscrit dedans, donc, c'est la concession d'aménagement, donc, voilà, dans chaque rapport, chaque année, au Conseil municipal, vous avez toutes les informations, il suffit de lire les documents. Concernant la MJC, vous ne le savez peut-être pas, mais la Ville payait le salaire du Directeur, qui était, environ, de 60.000 €. Donc, comme il est retraité, puisqu'il a été, il me semble licencié par la fédération, si je ne me trompe pas, Zina, mais, de mémoire, c'est ça, comme la structure est en difficultés, on a maintenu une subvention, mais sachez qu'on a, quand même, réduit d'un tiers, puisqu'on ne paye plus le salaire du Directeur, donc, c'est pour ça qu'il y a 20.000 € en moins, ce qui est juste logique. Logiquement, on aurait pu faire moins 60.000 €, mais, comme la structure est en difficulté et qu'on souhaite, vraiment, maintenir un centre social, voilà, de proximité sur ce quartier, on a, donc, réduit de 20.000 € la participation. Et, sur le water-polo, bien, écoutez, nous, on est très heureux, avec Salim, d'avoir un nouveau club, avec un Président, qui est très motivé, qui est très dynamique, et c'était, vraiment, important que la Ville puisse être au rendez-vous et l'accompagner. Voilà. Donc, pour le vote, qui est favorable ? Qui est défavorable ? Qui s'abstient ? Très bien.

## Délibération 6

23 POUR	<b>Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »</b> à l'exception de Doriane BÉCUE, Salim ACHIBA, Anne-Sophie BRANQUART, Éric BUYSSECHAERT, Maxime CABAYE, Olivier CANDELIER, Fabienne CHANTELOUP, Zina DAHMANI, Gérald DARMANIN, Églantine DEBOOSERE, Christophe DESBONNET, Pierre DESSAUVAGES, Bérengère DURET, Martine FOURNIE, Martine KLEIN, Arnaud LE BLAN, Peggy LE DEAUT, Marie-Christine LEJEUNE, Peter MAENHOUT, Isabelle MARIAGE, Jean-Marc VANGILVIN, Jean-Marie VUYLSTEKER qui ne pouvaient pas prendre part au vote et Pierre DESSAUVAGES qui était absent et avait donné procuration à Coralie HUSSENET
1 POUR	<b>Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »</b> à l'exception de Franck TALPAERT, Aurélie AITOUCHE et Guy VERNEZ qui ne pouvaient pas prendre part au vote
2 POUR	<b>Groupe « Tourcoing Vert Demain »</b>
2 CONTRE (subventions d'équipement) POUR (subventions de fonctionnement)	<b>Groupe « Unis Pour Tourcoing »</b>

ADOPTÉE

## Délibération 7

38 POUR	<b>Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »</b> à l'exception de Sarra BENHENNI, Zina DAHMANI, Anaïs DAKHIA, Pierric DESPLECHIN, Stéphanie GLORIEUX, Claire MARAS, Dominique VANDAELE qui ne pouvaient pas prendre part au vote et Pierre DESSAUVAGES qui était absent et avait donné procuration à Coralie HUSSENET
4 POUR	<b>Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »</b>
2 POUR	<b>Groupe « Tourcoing Vert Demain »</b>
2 POUR	<b>Groupe « Unis Pour Tourcoing »</b>

ADOPTÉE

## Délibération 8

32 POUR	<b>Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »</b> à l'exception de Doriane BÉCUE, Joao ABRANTES, Églantine DEBOOSERE, Christophe DESBONNET, Olivier DESCHUYTTER, Martine KLEIN, Romain LAZARE, Marie-Christine LEJEUNE, Peter MAENHOUT, Claire MARAS, Isabelle MARIAGE, Jean-Marc VANGILVIN, Jean-Marie VUYLSTEKER qui ne pouvaient pas prendre part au vote et Pierre DESSAUVAGES qui était absent et avait donné procuration à Coralie HUSSENET
4 POUR	<b>Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »</b>
2 POUR	<b>Groupe « Tourcoing Vert Demain »</b>
2 POUR	<b>Groupe « Unis Pour Tourcoing »</b>

ADOPTÉE

## Délibération 9

37 POUR	<b>Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »</b> à l'exception de Salim ACHIBA, Jean-Marie VUYLSTEKER, Maxime CABAYE, Pierric DESPLECHIN, Jean-Baptiste GLORIEUX, Peggy LE DEAUT, Marie-Christine LEJEUNE, Adrien PICQUE qui ne pouvaient pas prendre part au vote et Pierre DESSAUVAGES qui était absent et avait donné procuration à Coralie HUSSENET
4 POUR	<b>Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »</b>
2 POUR	<b>Groupe « Tourcoing Vert Demain »</b>
2 POUR	<b>Groupe « Unis Pour Tourcoing »</b>

ADOPTÉE

## Délibération 10

44 POUR	<b>Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »</b> à l'exception de Peter MAENHOUT qui ne pouvait pas prendre part au vote et Pierre DESSAUVAGES qui était absent et avait donné procuration à Coralie HUSSENET
4 POUR	<b>Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »</b>
2 POUR	<b>Groupe « Tourcoing Vert Demain »</b>
2 POUR	<b>Groupe « Unis Pour Tourcoing »</b>

ADOPTÉE

Mme le Maire : La garantie d'emprunt. Donc, délibération n°11. Donc, là, vous avez la délibération qui est sur table et il y a 2 interventions, une d'Ambition commune et une de Tourcoing vert demain. Ambition commune.

M. VERNEZ : Bonjour Mme le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs les Tourquennois. Certes, l'entreprise YCI ENFANCE affiche un objectif sociétal, au service des enfants, tout comme ORPEA, au service des personnes âgées. Le capital d'YCI ENFANCE est détenu, à 100 %, par une entreprise, MERIDIAM TURF SAS, possédée par une personne physique et une personne morale, soit M. Thierry DEAU, propriétaire ou membre du conseil de plus de 40 entreprises, avant de devenir le nouveau président du groupe SUEZ et une entreprise d'activités comptables, ERNEST AND YOUNG AUDIT, soit Alain PEROU, pour des conseils d'entreprises, notamment au Luxembourg. De quelle nature sont ses conseils ? Son entreprise ne fait que 33, 37 millions de capitaux propres, avec zéro d'immobilisation corporelle, 15 millions d'immobilisation incorporelle, 4 millions d'immobilisation financière, qui peuvent perdre de leur valeur très facilement. Est-ce qu'une ville, ici Tourcoing, doit se porter caution pour le prêt d'une entreprise privée, ayant bien un but lucratif, sur des bénéfiques, car les bénéfiques sont redistribués envers ses associés. Si la Chambre des Comptes souligne ne pas subventionner des remboursements de crédits, contractés par des associations, qu'en est-il de prendre le risque de garantir le prêt d'une entreprise privée ? Par principe et dans le doute, nous vous conseillons, car les conseillers sont là pour conseiller, de retirer cette délibération.

Mme le Maire : Tourcoing vert demain.

Mme VUYLSTEKER : Oui, je vous remercie. Bon, je constate qu'Ambition commune a fait les mêmes recherches que nous, et dont je vous avais parlé, dès le mois de juillet. Alors, un énarque, un polytechnicien et une ingénieure, dans une crèche, ce n'est pas le début d'une histoire drôle, c'est l'histoire de la future crèche, qui remplacera la crèche Aquarelle, avenue Millet. La Ville garantit l'emprunt, pour 600.000 €, pour ces structures, YCI ENFANCE, une filiale du groupe MERIDIAM, enfin, plutôt une filiale d'une filiale du groupe MERIDIAM, voilà. Elle est déjà exposée, par ailleurs, notre ville, dans d'autres opérations de ce type, pour 15 millions d'euros, mais un certain nombre d'opérations, dont on, comment dire, dont on soutient l'engagement de la Ville, pour garantir les emprunts. Quelle contrepartie, pour la Ville, avec cette délibération, avec cette garantie d'emprunt ? Un siège d'observateur au CA ? Un siège tout court ? Non, évidemment, rien de tout ça. Et, d'ailleurs, est-ce

qu'un fonds d'investissement de 18 milliards de dollars est réellement incapable de garantir son emprunt, via XXXXX (inaudible), un fonds de réserve ou d'autres gages. En réalité, ils achètent un bâtiment à rénover, certes, à rénover, mais à bon prix et dans une ville où les besoins en berceaux sont très loin de manquer, donc, je pense qu'ils sont à peu près sûrs de faire une belle opération, je ne doute pas, d'ailleurs, que, sinon, ils ne le feraient pas. Plus globalement, et en ayant bien en tête les livres enquêtes « les ogres », de Victor CASTANET, ou « le prix du berceau », de Daphné GASTALDI, dont je vous ai déjà parlé, on vous répète qu'on pense que l'engagement financier de la Ville, il doit aller, prioritairement, aux crèches publiques, pas aux crèches privées. Vous nous avez expliqué, la dernière fois qu'on en a parlé, Mme BENHENNI, je vous cite « il y a des contrôles PMI, nous avons le cadre, merci de ne pas alarmer tout Tourcoing, juste pour faire le buzz. », ça, c'était vos propos. Alors, je tiens, ici, la synthèse du rapport d'information, adoptée à l'unanimité de la commission des affaires sociales, mercredi, au Sénat. Il s'intitule « pour un contrôle des crèches au service de la qualité de l'accueil des enfants ». Qu'est-ce qu'elle dit cette synthèse de rapport d'information ? Alors, tout d'abord, son premier sous-titre « un sous-dimensionnement des acteurs chargés du contrôle, qui entraîne de nombreuses disparités territoriales », et je vous cite un extrait « plusieurs gestionnaires et professionnels de la Petite Enfance ont pu exprimer leur souhait de voir la fréquence des contrôles de PMI renforcée. En effet, ces contrôles seraient trop rares, voire inexistantes. ». Ça vient, un petit peu, contredire ce que vous dites, alors, il faut croire qu'il y a des sénateurs, de la Droite, du Centre, qui veulent buzzer, en alarmant tout Tourcoing et puis toute la France, a priori. Qu'est-ce qu'il dit, également, ce rapport, cette synthèse de rapport ? Alors, sur la question des grands groupes, constat « éviter les dérives, liées à la maximisation des profits et à la recherche de réduction des charges de fonctionnement, par les groupes privés de crèches », et une recommandation « encadrer plus fortement les prises de participation de certains fonds d'investissement et fonds de dettes, au capital des entreprises de crèches ». Eh bien, manifestement, vous avez du mal à suivre ces recommandations, aujourd'hui, avec cette délibération. Alors, est-ce que ces élus, qui dénoncent ce modèle, est-ce que c'est eux qui sont alarmants ? Est-ce que c'est nous ? Ou est-ce que ce sont vos décisions ? Bien, nous, comme, allez, je les cite, parce qu'ils ont fait un beau travail, Philippe MOUILLER, Sénateur LR, Laurence MULLER-BRONN, Sénatrice LR, Olivier HENNO, Sénateur centriste du Nord, et Emilienne POUMIROL, Sénatrice socialiste, nous considérons que le monde de l'investissement n'a pas grand-chose à voir avec le monde de la puériculture et qu'il faut renforcer les contrôles et cesser de considérer que la Petite Enfance peut être un business comme les autres. Non, ce n'est pas le cas. Je vous l'offre, mais vous m'avez fait oui de la tête, donc, vous l'avez peut-être vu, ce n'est pas grave, vous le partagerez, éventuellement, avec vos collègues, et je vous invite, éventuellement, même,

Mme BENHENNI : Ce n'est pas très écolo.

Mme VUYLSTEKER : L'intégralité du rapport.

Mme BENHENNI : Ce n'est pas trop écolo, je vais le télécharger.

Mme le Maire : Chut ! S'il vous plaît !

Mme VUYLSTEKER : Il n'y a pas de souci.

Mme le Maire : S'il vous plaît ! On va rester calme, ça ne sert à rien de s'énerver et on va répondre calmement. Vous avez terminé Mme VUYLSTEKER ?

Mme VUYLSTEKER : Oui, je vous remercie.

Mme le Maire : Ah ! D'accord ! Bon ! Eh bien, que d'histoires, pour permettre à des gamins des quartiers prioritaires d'intégrer une crèche. Je ne pensais pas qu'il y aurait eu autant d'énervements, ce soir. Je vais, peut-être, reprendre, un petit peu, les éléments. Je vous rappelle que ce dossier, il est, quand même, suivi par la Banque des Territoires et puis l'ANRU. YCI ENFANCE, c'est une structure, créée par le fonds de co-investissement de l'ANRU et par MERIDIAM, pour investir dans la Petite Enfance et de lutter contre les inégalités. Bon, alors, vous m'avez fait tout un truc, pendant le budget, sur le social. Quand, nous, on propose un projet, pour permettre à des enfants des quartiers prioritaires d'avoir une place dans une crèche, bien, vous votez contre. Bon, c'est un peu bizarre. L'objectif est de créer,

rapidement et prioritairement, dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, de nouvelles places de crèche, financées dans le cadre de la prestation de service unique, garantissant une tarification accessible à tous et sous mode de gestion associative et non à but lucratif. Donc, vous voyez, quand on dit « prestation de service unique », ça veut dire que la CAF est aussi autour de la table, CAF, ANRU, Banque des Territoires. La société YCI ENFANCE porte un consortium public/privé, qui regroupe, à ce stade, des investisseurs publics et privés, attachés à la notion d'investissement durable et à un impact social fort. Le fonds de co-investissement de l'ANRU, Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, et MERIDIAM, société à mission, dont la raison d'être est de développer des actifs essentiels, qui contribuent à la qualité de vie des populations, des acteurs historiques de l'économie sociale et solidaire, la Fédération Nationale de la Mutualité Française, la Fédération Léo Lagrange, Crescendo et l'association Synergie Family. Donc, on a ce projet de crèche, qui va s'implanter dans une ancienne crèche municipale, je vous rappelle que ce n'était pas une suppression de la crèche, qui est sur le site avenue Millet. C'est juste parce qu'on a délocalisé la crèche dans le pôle Petite Enfance. Donc, ce bâtiment est vide et l'idée d'investir, avec ce groupe, c'est de permettre, vraiment, à des enfants en difficultés, dans des quartiers prioritaires, de pouvoir faire de l'éveil, de pouvoir être accompagnés, dans une crèche, permettre, aussi, à des mamans, on le disait tout à l'heure, de reprendre un travail, une formation, tout ça, bien évidemment, est en lien avec l'accompagnement rénové des allocataires du RSA et ce qui est proposé, avec l'expérimentation nationale, pour, vraiment, lutter contre la pauvreté et la précarité, c'est gagnant/gagnant, permettre à des parents, de reprendre un emploi, de retrouver une formation, et puis, en parallèle de ça, faire du soutien à la parentalité, c'est votre demande, M. TALPAERT, le soutien à la parentalité, accompagner les enfants qui sont en difficultés, et de faire de l'éveil et permettre à des enfants, voilà, dès la naissance, d'être accompagnés. Quand on voit que, notamment, dans les problèmes de protection de l'enfance, 80 % des placements le sont pour des carences éducatives et affectives, cette crèche, c'est, également, le moyen de faire de la prévention. Alors, vous pouvez me dire tout ce que vous voulez, mais, à un moment donné, plutôt que d'avoir un bâtiment vide, se dire que ça pourrait être utile pour les enfants de Tourcoing, de se dire, qu'autour de la table, on a, quand même, des acteurs sérieux, la CAF, l'ANRU, la Banque des Territoires, bien, forcément, la Ville devait y aller. Eh bien, oui, on va garantir l'emprunt et on va permettre de trouver des solutions pour les Tourquennois. Je ne sais pas si tu veux ajouter quelque chose, Sarra ?

Mme BENHENNI : Merci Mme le Maire. Grâce à cette garantie d'emprunt, nous offrons la possibilité d'avoir 39 berceaux, 39 places en crèche, pour les enfants tourquennois, en QPV. C'est une opportunité que nous avons, dans le cadre de l'ANRU. C'est une opportunité pour les Tourquennois. Effectivement, il y a une disparité nationale, l'idée, c'est de ne pas en avoir une au niveau du territoire tourquennois. Et comme dirait Victor HUGO, chacun sa référence, « le scepticisme est la carie de l'intelligence ». Comprendra qui pourra.

Mme le Maire : On va, donc,

M. VERNEZ : La fin justifie-t-elle les moyens ?

Mme le Maire : Alors, on va passer au vote. Pareil, M. VERNEZ, je pense que vous n'avez pas, non plus, compris le principe du Conseil municipal et du fonctionnement.

M. VERNEZ : Excusez-moi ! Je manque de correction.

Mme le Maire : Voilà, donc, vous levez la main, et puis je vous donne la parole. Merci. On va, donc, passer au vote. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ?

45 POUR	<b>Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »</b> à l'exception de Pierre DESSAUVAGES qui était absent et avait donné procuration à Coralie HUSSENET
4 CONTRE	<b>Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »</b>
2 CONTRE	<b>Groupe « Tourcoing Vert Demain »</b>
2 POUR	<b>Groupe « Unis Pour Tourcoing »</b>

ADOPTÉE

Mme le Maire : Et puis je vous demande à tous de rester très calmes, voilà, le Conseil municipal Budget, je sais que ce n'est pas, on n'est pas tous d'accord.

M. VUYLSTEKER : Un peu de tenue !

Mme le Maire : Donc, on n'est peut-être, on n'a peut-être,

M. VERNEZ : Ne me parlez pas de tenue, Monsieur, merci.

Mme le Maire : S'il vous plaît ! S'il vous plaît ! Stop ! Tout le monde va se calmer.

Intervention sans micro

Mme le Maire : S'il vous plaît ! On a des idées différentes, mais si on peut débattre dans le respect et avec bienveillance. Merci. La 12. Tourcoing vert demain.

Mme VUYLSTEKER : Oui, oh, écoutez, on ne va pas reparler de la dette, qui est un gros mot, manifestement, mais qui, pour nous, est, quand même, un levier au service de l'intérêt général. Quand nous contractons un emprunt, en effet, nous faisons un pari, celui de pouvoir transformer ces ressources en projets concrets, qui soient utiles aux habitantes et aux habitants de Tourcoing. Pour que ce pari, il soit gagnant, cela dit, il faut que les crédits votés se traduisent en réalisations tangibles et c'est vrai que, là, on a quelques interrogations. En 2023, la commune de Tourcoing a inscrit plus de 9,4 millions d'euros d'emprunts, pour financer son programme d'investissement. A la clôture de l'exercice, plus de 5,4 millions n'étaient toujours pas réalisés. Alors, on se pose la question, cela représente près de 58 % des restes à réaliser, plus d'un euro sur deux, qui n'a pas été utilisé, dans les délais, a priori, ou, en tout cas, pas inscrit. Et ce n'est pas un simple détail technique et, en tout cas, on aimerait avoir des explications, parce qu'on se demande si ce ne serait pas un symptôme de difficultés plus profondes, un écart croissant entre les intentions budgétaires, celles qu'on vote maintenant, et puis la réalité de leur mise en œuvre. On a, évidemment, neutralisé les exercices de 2020/2021, parce que c'était des situations, un petit peu, exceptionnelles, qui ont entraîné, évidemment, des décalages, c'est bien normal. Mais, pour le reste, on s'interroge. Les Tourquennois, en effet, ils ne vivent pas dans les lignes d'un budget, ils vivent dans les quartiers, où les écoles, elles attendent d'être rénovées, vous l'avez dit, il me semble que toutes les écoles, sauf une, à Tourcoing, ont au moins une fuite d'eau, par exemple, ils vivent là où les espaces publics ont besoin d'être requalifiés, là où les équipements publics attendent, évidemment, d'être remis aux normes, c'était le cas de Léo Lagrange, par exemple. Pendant ce temps, les crédits dorment ou, en tout cas, ils attendent, l'action publique, est-ce qu'elle piétine, la confiance, en tout cas, elle s'érode. Alors, il y a des délais administratifs, bien sûr, il y a des marchés publics, il y a les aléas techniques, aussi, mais quand, année après année, les restes à réaliser augmentent, on se demande si ce n'est pas devenu une habitude, on se demande si c'est seulement une question d'exécution, si, peut-être, il y a des questions de sincérité, en tout cas, on aimerait pouvoir en échanger, en débattre en Conseil municipal. Une collectivité qui annonce beaucoup, emprunte en conséquence, mais réalise peu, ça pose la question de, peut-être, la création d'une bulle de promesses, sans livrer les changements attendus. Alors, on aimerait, aujourd'hui, avoir un calendrier actualisé des réalisations prévues, une priorisation des projets, en fonction de leur impact social et écologique, plus globalement, une réflexion, aussi, sur notre capacité d'ingénierie, parce que, si on n'arrive pas à suivre, on frustrer les attentes. La bonne gestion, en effet, vous le savez, ce n'est pas l'annonce, c'est la réalisation, évidemment, c'est ce qui arrive après. La sincérité budgétaire, ce n'est pas, non plus, la multiplication des XXXXXX (inaudible), c'est la concrétisation des engagements. Et puis la confiance des citoyens, elle se mérite, chaque jour, dans les actes, pas dans les tableaux comptables. Alors, puisque Tourcoing mérite mieux que des promesses différées, un cap clair, des projets assumés et une équipe qui dit ce qu'elle fait, bien, on aimerait, un peu, comprendre pourquoi ces restes à réaliser augmentent de la sorte, voilà, si vous voulez bien.

Mme le Maire : M. ACHIBA.

M. ACHIBA : Oui, merci Mme le Maire. Donc, ce n'est pas directement lié à la délibération 12, votre question.

Intervention de Mme VUYLSTEKER sans micro

M. ACHIBA : Oui, on emprunte, effectivement, on emprunte en fonction de nos besoins, c'est vrai. On dit qu'il faut emprunter dans les meilleures conditions, mais, en même temps, en fonction de nos besoins. Vous savez, un taux de réalisations à 80 %, c'est déjà pas mal, 80 % de réalisations. Et nous, en fait, quand on emprunte, on a un droit de tirage, c'est-à-dire que, si on n'utilise pas l'emprunt, on ne le demande que s'il faut exécuter, tant qu'on n'exécute pas, l'emprunt est souscrit et on fait un droit de tirage. Donc, c'est pour ça qu'il peut y avoir un décalage. Mais, 80 %, je trouve que ça fait une bonne moyenne.

Intervention de Mme VUYLSTEKER sans micro

M. ACHIBA : Comment ?

Mme VUYLSTEKER : C'est 58 % de restes à réaliser.

M. ACHIBA : Oui, mais ce que je veux dire, en moyenne, chaque année, on a un taux de réalisation de 80 %, et fait partie, les 20 %, c'est tout à fait naturel, ça se trouve dans toutes les collectivités. Par contre, on peut vous remettre le tableau, les restes à réaliser, année par année et en cumul, on peut vous le remettre.

Intervention de Mme VUYLSTEKER sans micro

M. ACHIBA : On fait ça ?

Mme le Maire : Ah bien, Mme VUYLSTEKER a déjà toutes les infos. Vous l'avez, c'est ce que vous dites.

Mme VUYLSTEKER : Oui, c'est bien ce que je dis, nous l'avons déjà. Néanmoins, ce qu'on constate, c'est, quand même, que, d'année en année, les restes à réaliser augmentent. Donc, on a bien le cumul, voilà, mais on voit que les restes à réaliser s'accroissent.

Mme le Maire : Bien non, je pense que Monsieur ACHIBA vous a bien expliqué. En fait, entre la projection, vous savez qu'un budget est vivant, donc, par exemple, sur les investissements, on fait une projection, je vous dis, peut-être, une bêtise, mais le centre social des 3 Quartiers, on a estimé que ce serait, je ne sais pas moi, 1 million 5. Et puis, finalement, on lance les appels d'offre, donc, nous, on prévoit autant, quand les appels d'offre, peut-être, parfois, c'est inférieur à ce qui était prévu et, du coup, on réajuste. Bien oui, mais c'est comme ça que ça fonctionne, Mme VUYLSTEKER, voilà. Bien non, mais je vous explique la réalité de comment on gère un budget. On va, donc, passer au vote. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ?

45 POUR	<b>Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »</b> à l'exception de Pierre DESSAUVAGES qui était absent et avait donné procuration à Coralie HUSSENET
4 POUR	<b>Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »</b>
2 ABSTENTIONS	<b>Groupe « Tourcoing Vert Demain »</b>
2 POUR	<b>Groupe « Unis Pour Tourcoing »</b>

ADOPTÉE

Mme le Maire : Alors, Mme VUYLSTEKER, je suis polie avec vous et je vais vous demander de l'être aussi, vis-à-vis de moi.

Intervention de Mme VUYLSTEKER sans micro

Mme le Maire : Non, non, vous ne l'êtes pas. Avec la dernière remarque que vous venez de faire, voilà.

Intervention de Mme VUYLSTEKER sans micro

Mme le Maire : Non, non. Non, non. Vous avez très bien entendu. On va en rester là. Moi, je vous respecte, non, non, Mme VUYLSTEKER. Parce que ce n'est pas la première fois, moi, je vous respecte, voilà, donc, vous me respectez, merci. On va passer aux autres délibérations.

Mme VUYLSTEKER : Non, mais, rappel au règlement, peut-être, quand même, parce que,

Mme le Maire : Non, stop, je ne vous donne pas la parole.

Mme VUYLSTEKER : Non, mais c'est une mise en cause personnelle, Madame.

Mme le Maire : Oui, oui. Stop ! Stop ! Stop ! On va passer aux autres,

Mme VUYLSTEKER : Moi, j'aimerais bien que vous nous disiez au micro,

Mme le Maire : Non, c'est bon, stop !

Mme VUYLSTEKER : Ce que vous me reprochez, parce que c'est un peu facile.

Mme le Maire : C'est vos remarques, quand le micro est éteint, voilà.

Mme VUYLSTEKER (inaudible) dans mon dos et les petits gestes.

Mme le Maire : Mme VUYLSTEKER, je ne vais pas rentrer dans un débat négatif. Franchement, on a un Conseil municipal sur le budget, moi, je veux des débats intéressants, les petites phrases en off, vous les gardez pour vous. Donc, délibération 19, subvention aux clubs sportifs sur critères OMS. Il y a une intervention d'Ambition commune. Excusez-moi, la 13.

M. VERNEZ : Les anciennes, comme les nouvelles résidences secondaires, sont celles de personnes qui élisent leur domicile principal sur la côte d'Opale, pour ne plus payer la taxe d'habitation sur la résidence secondaire, dans une cité balnéaire, ou d'autres personnes fortunées, qui s'installent encore en Belgique. Avec un taux de 32,3 %, vous choisissez le taux le plus faible, correspondant à l'ancien taux d'habitation sur les résidences principales. Sur les résidences secondaires et « meublés », non résidence principale, il s'agit aussi des RB&B, bâtiments qui sont loués par des personnes qui cumulent des loyers beaucoup plus élevés et qui sont certainement en mesure de payer un impôt un peu plus conséquent. La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales était un impôt inégalitaire, car, selon si vous habitiez une maison ou un appartement et, selon, si vous, dans l'ancien ou dans le neuf, vous, ainsi des foyers en nombre de personnes et de revenus identiques, payaient-ils un impôt très différent. Par principe d'égalité, cette loi, d'abord rejetée par le Conseil Constitutionnel, a engendré un manque d'équité, qui n'a pas été compensé, notamment, pour la classe moyenne. Les plus aisés et les plus riches payaient des montants plus élevés, pour des habitations plus grandes, plus belles, dans un environnement plus arboré, plus serein et avec plus de commodités. C'est, donc, les plus riches qui ont le plus gagné par cette suppression totale de taux d'habitation sur les résidences principales. Votre méthode, c'est de taxer plus la résidence principale des petits propriétaires, notamment, de la classe moyenne, à 50,99 %, soit plus de 18 points de plus que les résidences secondaires des plus riches. Quel est le principe de l'égalité, devant l'impôt local ? Et quelle en est, également l'équité ?

Mme le Maire : Alors, M. ACHIBA pense avoir compris votre intervention, donc, je vais le laisser répondre.

M. ACHIBA : Donc, en fait, si vous voulez, d'abord, le 50,99, comment l'expliquer ? C'est que c'est un, comment dirais-je, c'est la taxe, le taux qui permet de rattraper la taxe d'habitation, qui n'est plus due, en fait. En fait, c'est ce que percevait, avant, le Département, en taxe foncière, en fait, il est reversé à la Ville de Tourcoing, pour compenser la fin de la taxe d'habitation. Le montant global de la taxe d'habitation, la Ville l'a toujours, mais c'est par compensation, c'est ce que percevait, avant, le Département, au niveau de la taxe foncière, revient à la Ville, en fait, c'est déporté vers la Ville. Et, donc, sur la taxe foncière, on paye 50,99, nous, à la base, on est à 31,32, on passe à 50,99, pour compenser la petite disparition de la taxe d'habitation. Je ne sais pas si j'ai bien compris. Est-ce que

vous avez compris ou pas, sur l'aspect technique ? Après, le choix des gens qui inversent, qui basculent, ils mettent la taxe, comment dirais-je, leur résidence principale à un endroit où c'est moins cher, là, ça ne dépend pas de nous, là, c'est un choix personnel, on ne peut pas les fliquer ces gens. Mais, par contre, je vous explique ce 50,99. C'est l'augmentation de la taxe foncière, pour rattraper la taxe d'habitation qu'on n'a plus. Voilà, techniquement.

Mme le Maire OK ! Tout ça est très technique et c'est des questions, voilà, aussi, de commission. On va passer au vote. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ? OK !

45 POUR	<b>Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »</b> à l'exception de Pierre DESSAUVAGES qui était absent et avait donné procuration à Coralie HUSSENET, Églantine DEBOOSERE qui était absente et avait donné procuration à Éric BUYSSCHAERT
4 ABSTENTIONS	<b>Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »</b>
2 ABSTENTIONS	<b>Groupe « Tourcoing Vert Demain »</b>
2 POUR	<b>Groupe « Unis Pour Tourcoing »</b>

ADOPTÉE

Mme le Maire : Donc, la 19, sur l'OMS. Ambition commune.

M. TALPAERT : Cette délibération, c'est l'occasion, pour nous, quand même, de réaffirmer notre préoccupation, pour un office municipal qui nous semble perdre, progressivement, de son dynamisme, qui était et qui doit rester le cœur de la dynamique sportive tourquennoise, et qui semble, de plus en plus, se réduire à, au fond, à une répartition de son rôle, à une répartition de subventions et à une distribution de récompenses. Alors, c'est vrai que l'assemblée générale nous a semblé, un peu, décevante, avec des chaises vides. Mais c'est, au fond, sur des réalités plus pragmatiques, au fond, et c'est sur les moyens qui y sont consacrés, qui peuvent expliquer, aussi, cette, voilà, cette perte de dynamisme. Parce que, ce que l'on peut observer pour l'OMS, c'est que, voilà, il y a 2 enveloppes, il y a une enveloppe dite de l'Adjoint, de la Ville, bon, ce qu'on appelle, ça, voilà, enfin, les personnes comprendront, et il y a un budget spécifique pour l'OMS, voilà, une enveloppe de l'OMS, qui est, environ de 860.000 €. L'enveloppe de la partie Ville a augmenté de 11,71 %, de 2015 à 2024, et celle de l'OMS, de 0,23, simplement. Et, donc, quand on porte un regard sur la part qu'avait l'OMS, en 2000, sur l'ensemble du budget, c'était 1 %, et, en 2024, c'est 0,70 %, voilà. Et, donc, il y a, effectivement, des moyens qui sont, aujourd'hui, en retrait, pour l'OMS. On peut s'en désoler, parce que, comme je le disais, c'est vraiment un organe très important, qui est composé de personnes qui font partie, qui portent le sport tourquennois, qui ont une grande expérience et on regrette, au fond, qu'elles ne portent plus, aujourd'hui, suffisamment, voilà, un véritable projet, en articulation avec, et le service des Sports, avec les Adjoints et avec l'OMS, et, au fond, il y a de l'amour, mais il y a des preuves d'amour et, aujourd'hui, elles pensent, je pense et nous pensons qu'elles manquent, aujourd'hui, pour l'OMS, voilà. Je vous remercie.

Mme le Maire : Alors, M. TALPAERT, je ne peux pas vous laisser dire qu'il y a une enveloppe pour l'OMS et une enveloppe pour l'Adjoint, c'est totalement faux et Salim va vous expliquer comment ça fonctionne au niveau des subventions. Dire que c'était 1 % du budget et zéro je ne sais plus combien, bien, c'est faux, parce que, quand je vous écoute, j'ai l'impression que, du coup, on a diminué la part, finalement, des subventions qui sont attribuées au sport. Mais c'est faux. Vous avez, certes, l'OMS, on a maintenu les subventions, les autres clubs, il y a d'autres clubs qui sont financés, et Salim va vous expliquer quels sont les autres clubs qui sont financés, et puis, au-delà de ça, il y a d'autres actions, au niveau du sport, qui sont financées, dans d'autres cadres, les cités éducatives, le contrat de ville, sport dans la ville, par exemple, sport dans la ville, non, non, mais je vous explique, c'est du sport, mais ça n'intègre pas. Quand je vous écoute, quand j'écoute votre intervention, si je suis dans le public, j'ai l'impression qu'on a diminué les subventions qui sont attribuées au sport. On pourrait faire un raccourci. Moi, je vous explique que c'est faux, que l'enveloppe OMS est maintenue et qu'on finance d'autres clubs sportifs et que, dans d'autres actions, dans d'autres cadres, il y a des financements, également, pour le sport. Donc, Salim va vous répondre sur l'enveloppe, dont vous faites référence.

M. ACHIBA : Oui, pour clarifier les choses, en fait, l'enveloppe, comment dirais-je, qu'on a confiée, entre guillemets, à l'OMS, est stable, depuis des années. C'est vrai qu'elle, c'est 900.000 € d'enveloppe,

je vous dis la vérité, la réalité, en fait, c'est dans le PV, je vous dis exactement ce qui en est. Je ne comprends pas trop l'histoire « d'enveloppe de l'Adjoint », c'est vieux, c'est vieux comme Hérode ce truc-là. On vous a peut-être dit des choses, ça n'existe plus, enfin, déjà, en arrivant, en 2014, elle n'existait déjà plus, bon. Je rappelle, donc, l'enveloppe, elle est d'un peu plus, près de 900.000 €. C'est vrai qu'il y a le problème de l'indexation, ça, on peut en parler, ça n'a pas bougé, mais, en tout cas, ça n'a pas diminué. Dans certaines villes, les enveloppes liées au sport, les subventions ont baissé, nous, on les a stabilisées, il y a 900.000 €, qui sont, comment dirais-je, proposés à l'OMS, pour faire des propositions de redistribution, de versements, à l'ensemble des clubs affiliés. Il y a 53 clubs affiliés à l'OMS, il y a une enveloppe de plus de 900.000 €, qui est répartie, selon les propositions de l'OMS, et cette enveloppe est stable et indépendante. Par contre, il y a des clubs qui ont plus, puisqu'ils ont eu le bénéfice, de ce qu'on appelle une convention pluriannuelle, notamment, il y a l'UST, il y a le TLM, il y a la Saint Michel, qui ont une subvention supplémentaire, en plus de l'OMS, avec un contrat pluriannuel de 6 ans. Mais, sinon, non, l'enveloppe, elle est stable, il n'y a pas, je ne comprends pas trop.

M. TALPAERT : Enfin, vous reconnaissez que, voilà, qu'il y a une partie du budget de financement pour les clubs, pour des activités sportives, mais qu'il y a bien une enveloppe plus dédiée, spécifique à l'OMS. Cette enveloppe a baissé, depuis quelques années, dans sa répartition.

M. ACHIBA : En nominal ou en réel ?

M. TALPAERT : Les deux.

M. ACHIBA : Non, en nominal, peut-être, parce qu'on ne l'a pas indexée sur l'inflation.

M. TALPAERT : Mais en réel, par rapport au budget de la Ville, dans le global, voilà.

Mme le Maire : Alors, je rappelle, il n'y a pas de diminution de l'enveloppe, déjà. Et, autre chose, je vous rappelle que la Ville met à disposition des locaux et paye toutes les charges, donc, les fluides, eau, électricité. Et, là, pour le coup, il y a des augmentations, puisque nous subissons des augmentations tarifaires et que nous prenons en charge. C'est aussi important de le souligner, parce que, du coup, c'est des subventions indirectes, qui sont attribuées aux équipements sportifs, y compris pour les associations, la MDA, les centres sociaux. On va, donc, passer au vote. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ? Très bien.

39 POUR	<b>Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »</b> à l'exception de Salim ACHIBA, Maxime CABAYE, Pierric DESPLECHIN, Peggy LE DEAUT, Marie-Christine LEJEUNE, Jean-Marie VUYLSTEKER qui ne pouvaient pas prendre part au vote, Pierre DESSAUVAGES qui était absent et avait donné procuration à Coralie HUSSENET, Églantine DEBOOSERE qui était absente et avait donné procuration à Éric BUYSSECHAERT
3 POUR	<b>Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »</b> à l'exception Franck TALPAERT qui ne pouvait pas prendre part au vote
2 POUR	<b>Groupe « Tourcoing Vert Demain »</b>
2 POUR	<b>Groupe « Unis Pour Tourcoing »</b>

ADOPTÉE

Mme le Maire : Site Dumortier, délibération 20. Ambition commune.

Mme ARNOULT : Mme le Maire, M. le Premier Adjoint, Mesdames, Messieurs les Conseillers, Mesdames, Messieurs. Reprenons le contexte de cette délibération. La société Peignage Dumortier est installée, depuis 125 ans, sur Tourcoing, et fait face à un accroissement d'activité. Son site historique, rue de l'Amiral Courbet, situé en centre-ville, au nord du Quadrilatère des Piscines et en limite du quartier Phalempins, est devenu trop étroit. Comme le souligne le commissaire enquêteur, M. Philippe VERPLANCKE, dans ses conclusions, suite à l'enquête publique, menée du 4 novembre au 4 décembre 2024, le projet de délocalisation du site de l'entreprise correspond à l'objectif zéro artificialisation nette, par la reconquête d'une friche à réhabiliter, suffisamment en bon état, limitant ainsi les impacts et les délais à la construction. Le maintien de l'implantation, sur le territoire tourquennois,

à proximité du site actuel, permet de garder le personnel non mobile, sans oublier la création d'emplois, avec un effectif, qui pourrait atteindre 130 personnes, d'ici moins de 5 ans, avec une projection de 173 emplois, à l'horizon 2030. Comme vous le rappelez, dans cette délibération, la Ville de Tourcoing souhaite accompagner l'entreprise, en facilitant cette recali, cette relocalisation, pardon, et en sécurisant le rachat du foncier. Sur le plan foncier, donc, la Ville, l'EPF et l'entreprise Dumortier se sont accordés sur le principe d'une cession à l'EPF, des parcelles d'implantation de l'entreprise, rue de l'Amiral Courbet. Ainsi, en maîtrisant le foncier du site, vous souhaitez engager, sur ce site historique, entièrement bâti, une transformation en un site paysager, mixte, conciliant espaces verts et une soixantaine de logements. Il s'agit d'un beau projet, on nous vend même du rêve, je cite « pour la Ville, il s'agit d'assurer, via un îlot de fraîcheur, la renaturation du quartier des Phalempins. ». Alors, oui, nous espérons que l'ambition de ce beau projet soit bien réalisable, que vous ayez, enfin, compris la définition et la nécessité d'une vraie zone de fraîcheur, que ce projet puisse se réaliser, car il est à confirmer, sous maximum 18 mois, après signature de la présente convention, notamment, en ce qui concerne le devenir du bâtiment R+2 et la connexion viaire, entre le site et la rue Dupuytren. Il s'agit, là, d'étudier la possibilité d'acquérir 2 parcelles, situées 47 et 61 rue Dupuytren. À ce propos, qu'en sera-t-il des propriétaires ? Seront-ils expropriés ou leurs maisons préemptées ? Est-ce indispensable pour le projet ? Pour conclure, nous espérons que vos ambitions soient à la hauteur pour la concrétisation, pardon, pour la concrétisation d'une belle réalisation. Nous voterons pour.

Mme le Maire : Très bien. Unis pour Tourcoing.

M. GUELL : Oui, bien, je ne vais pas répéter ce qui a été dit. Les projets industriels, présentés à cette assemblée, sont suffisamment rares, pour qu'on n'accueille pas favorablement. Nous avons, c'est bien dans cette notion de bien utiliser les friches industrielles. Et, bon, nous espérons que tout est bien ficelé avec l'EPF, qu'on n'aura pas de mauvaises surprises et, bien sûr, nous voterons favorablement cette délibération.

Mme le Maire : M. VUYLSTEKER, très beau projet, dont on peut être fiers.

M. VUYLSTEKER : Absolument. Mme le Maire, mes chers collègues. Je voudrais saluer le travail de notre collègue, qui nous a présenté le projet, mieux que je n'aurais pu le faire. Je vous remercie beaucoup, pour la précision que vous avez eue sur ce projet, vous l'avez très bien compris et très bien expliqué. Je ne peux que résumer ce que vous avez dit, il s'agit, essentiellement, bien sûr, de permettre, d'abord, à cette société, qui est du 19<sup>ème</sup> siècle, à se relocaliser. Ils sont, actuellement, sur un site d'un hectare et demi, avec le projet qu'ils ont, ils seront à deux hectares et demi. Et il faut bien souligner que, si Tourcoing a été une ville où le textile a fait florès, c'est, aujourd'hui, la dernière entreprise du secteur, qui, effectivement, rappelle ce qu'a été l'histoire de Tourcoing, puisque le Peignage Dumortier travaille toujours la laine et elle a, à sa tête, un dirigeant, qui, peut-être, ce que n'ont pas toujours pu faire d'autres industriels, elle développe des activités, dans des domaines, qui sont connexes, mais qui, effectivement, font appel à un véritable travail de recherche, je ne voudrais citer qu'une seule chose, vous savez qu'on nous parle, très régulièrement, de la réutilisation des textiles, eh bien, ils sont en plein sur le sujet. Quand on parle, par exemple, de ne pas polluer, puisque la laine, quand on la lavait, il y avait, effectivement, des éléments de pollution, eh bien, aujourd'hui, elle travaille sur des procédés qui ne consomment plus d'eau et qui sont, effectivement, tout à fait innovants. Bon, il est évident que, pour la ville, c'est une très belle opportunité, puisque, comme vous l'avez dit, c'est à la limite du centre-ville et des Phalempins et Dieu sait si les Phalempins, c'est un quartier sympathique, mais il a besoin de se renaturer, vous avez utilisé le mot, je crois même qu'il est dans le rapport. Effectivement, ça permettra de renaturer cette zone, au nord du Quadrilatère des Piscines et qui sera, effectivement, l'occasion d'étendre le travail qui est fait et qui fait progresser notre centre-ville. Mais je crois que, je ne sais pas s'il y a d'autres choses que je pourrais vous dire, évidemment, ça prendra quelques années et, en fait, ce rapport consiste, évidemment, à obtenir et confirmer l'intervention de l'EPF, sur le sujet. C'est une très, très bonne affaire pour notre ville, tout le monde s'y retrouve, l'industriel, que nous respectons et avec lequel nous avons d'excellentes relations, il a fallu le connaître et j'avoue que, moi-même ayant été dans le textile, je l'ai rencontré encore récemment, je peux vous dire que c'est un homme qui fait tout à fait honneur à ce qu'il est, un dirigeant qui développe son affaire et, très franchement, il n'y a que du bonheur à soutenir ce projet, qui, évidemment, nous permet, aussi, sur le plan urbanistique, de continuer à faire progresser notre ville, comme on a pu l'apprécier ces dernières années.

Mme le Maire : Je n'ai rien à ajouter. Parfait ! Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ? Très bien.

43 POUR	<b>Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »</b> à l'exception de Pierre DESSAUVAGES qui était absent et avait donné procuration à Coralie HUSSENET, Églantine DEBOOSERE qui était absente et avait donné procuration à Éric BUYSSECHAERT, Lionel PEREIRA et Salim ACHIBA qui étaient absents au moment du vote
4 POUR	<b>Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »</b>
1 POUR	<b>Groupe « Tourcoing Vert Demain »</b> à l'exception de Katy VUYLSTEKER qui ne pouvait pas prendre part au vote
2 POUR	<b>Groupe « Unis Pour Tourcoing »</b>

ADOPTÉE

Mme le Maire : Délibération 21. Ambition commune.

Mme ARNOULT : Mme le Maire, M. le Conseiller, Mesdames, Messieurs les Conseillers, Mesdames, Messieurs. Le plan de sobriété énergétique, annoncé à l'automne 2022, fixe un cap et rencontre les objectifs, dans le domaine du bâtiment. C'est pourquoi nous sommes agréablement surpris de voir aboutir, en fin de mandat, une telle demande, celle de demander un financement pour l'élaboration d'un schéma directeur de l'immobilier énergétique. Nous constatons que vos préoccupations et vos objectifs changent. En effet, vous considérez, nous citons la délibération, « le souhait de la Ville de Tourcoing de travailler, en 2025-2026, à l'élaboration d'une stratégie, à la fois d'optimisation de l'usage de son patrimoine, mais, aussi, à l'élaboration de scénarii d'investissement, de rénovation thermique, pour orienter le programme pluriannuel d'investissement des années à venir », alors, même que, comme l'a rappelé M. TALPAERT, dans son intervention, vous refusez la mise en place d'un intergroupe sur le programme pluriannuel d'investissement. Quoiqu'il en soit, il est plus que temps de poser un diagnostic thermique global, sur le patrimoine immobilier, de proposer des orientations, qui permettront d'optimiser les usages des bâtiments, et d'aider, ainsi, à la décision des prochaines majorités municipales, en matière d'investissement énergétique. Comme indiqué en commission, la 5<sup>ème</sup> saison du fonds Chêne étant clôturée depuis le 27 février, il s'agit d'une régularisation, pour permettre, Mme le Maire, de finaliser les dossiers de demandes de financements, auprès du fonds Chêne, et d'autoriser la recherche de subventions, d'autres fonds, auprès de la MEL, et du fonds EduRénov. Pour conclure, le schéma directeur de l'immobilier énergétique est un réel outil, permettant l'aide à la décision des travaux de rénovation énergétique du patrimoine bâti, notamment, concernant le CCAS et les écoles. Nous voterons pour.

Mme le Maire : Merci. Unis pour Tourcoing.

Intervention sans micro.

Mme le Maire : Pardon ! Je n'avais pas vu que vous vouliez intervenir. Tourcoing vert demain.

M. JANSSENS : Merci Mme la Maire. Chers collègues. Nous le savons, la rénovation énergétique est un impératif écologique, économique et social. À Tourcoing, plus de 50 bâtiments municipaux sont concernés. Cela représente un levier énorme, pour réduire nos consommations, nos émissions, mais, aussi, pour améliorer le confort de nos usagers et la qualité de nos services publics. Ce que nous vous proposons, aujourd'hui, c'est de doter la ville d'un véritable outil stratégique, un schéma directeur de l'immobilier énergétique. Ce schéma, c'est, à la fois, un diagnostic précis et une boussole pour l'avenir, il nous permettra de prioriser ou d'optimiser et, surtout, de planifier dans le temps long. C'est un travail de fond, structurant, qui nous aidera à sortir de la logique de rustine permanente, pour entrer dans une démarche d'anticipation. Alors, oui, autoriser Mme la Maire à finaliser ces dossiers, c'est un acte responsable, même si on peut regretter que ce diagnostic n'ait pas été effectué bien plus tôt, dès le début du mandat, ou lorsque les prix de l'énergie ont flambé. Mais, malgré cet important retard, c'est un pas de plus vers une vie plus sobre, plus efficace et mieux armée pour affronter les défis climatiques et, bien entendu, nous le voterons. Merci.

Mme le Maire : Très bien. Unis pour Tourcoing.

M. GUELL : Oui, bien, je dirais que Ambition commune a dit les choses avant nous, nous voulions préciser qu'il s'agissait d'une délibération de régularisation, puisque notre collègue, Adjoint à l'équipement, chargé de l'équipement, nous avait bien dit que toutes les dispositions avaient été prises, pour déposer le dossier et obtenir les financements. Donc, quelque part, c'est plus une délibération d'information qu'autre chose. Sur le fond, nous sommes, bien sûr, favorables à cette recherche de financements, comme toutes recherches de financements, et nous la voterons.

Mme le Maire : M. BUYSSECHAERT.

M. BUYSSECHAERT : Chers collègues, bonsoir. Effectivement, c'est une délibération d'information et je remercie nos trois groupes d'opposition d'avoir fait mon boulot, d'avoir présenté la délib.

Mme le Maire : Parfait ! Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ? Merci M. BUYSSECHAERT.

45 POUR	<b>Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »</b> à l'exception de Pierre DESSAUVAGES qui était absent et avait donné procuration à Coralie HUSSENET, Églantine DEBOOSERE qui était absente et avait donné procuration à Éric BUYSSECHAERT
4 POUR	<b>Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »</b>
2 POUR	<b>Groupe « Tourcoing Vert Demain »</b>
2 POUR	<b>Groupe « Unis Pour Tourcoing »</b>

ADOPTÉE

M. TALPAERT : C'est ça la co-construction.

Mme le Maire : Bien, c'est parfait ! On est très heureux, M. TALPAERT.

Mme le Maire : Alors, 23. Tourcoing vert demain.

Mme VUYLSTEKER : Oui, au sujet de cette délibération, concernant un bien sans maître. Je suis passé sur place, récemment, et disons que, pour un bien déclaré vacant, vacant depuis de nombreuses années, il m'a semblé, quand même, en assez bon état, voire occupé. On nous dit qu'il est abandonné depuis 2012, que le propriétaire est décédé en 1944, donc, déjà, là, ce n'est pas forcément très clair, et, entre temps, donc, il y a une occupation, avec la taxe foncière qui était payée, jusqu'à il y a 4 ans, a priori, ou, en tout cas, dont on sait qu'elle n'a pas été payée depuis 4 ans. Je pense que, sur ce sujet, et pour pouvoir voter, de façon éclairée, on a besoin d'une explication claire, sur ce qui s'est réellement passé, entre 1944 et aujourd'hui. Qui a occupé ? Qui a payé ? Dans quelles conditions ? Dans quelles conditions, la Ville peut récupérer ce bien ? Parce qu'on sait que ça a des implications, aussi, financières, si les impôts n'ont pas été payés. Donc, moi, ça m'interpelle un petit peu. Et, avant, enfin, voilà, ces informations, je pense, avant d'approuver une délibération, qui est, quand même, engageante, même si, évidemment, il ne s'agit pas de laisser ce bien dans cette situation, simplement pour avoir une vision claire de la situation, parce que, là, ça nous interpelle, après être passée sur place.

Mme le Maire : bien, je rappelle qu'il s'agit de question de commission.

Mme MARIAGE : Oui, bonsoir. Pour cette maison, 3 boulevard Gambetta, donc, bien sans maître, une collectivité a le droit d'acquérir un bien, si elle constate que les impôts fonciers ne sont pas honorés. Alors, il y a une procédure réglementaire à respecter, d'affichage de l'intention de la collectivité et, au bout d'autant de jours, si le propriétaire n'a pas, ne s'est pas manifesté, le bien est déclaré sans maître et peut être acquis, ce sont des dispositions qui ont été prises, qui sont réglementaires et qui ont fait l'objet d'un aspect législatif, donc, on est complètement dans le droit d'acquérir ce bien. En fait, ce qui s'est passé, c'est que le propriétaire et sa succession, j'imagine, ont payé jusqu'à un certain moment et que, peut-être que la succession, ensuite, a cessé de payer le foncier, ça, je ne sais pas exactement, mais, en tout cas, les impôts nous ont bien déclaré que ça fait plus de 4 ans que le bien n'a pas, ils n'ont pas honoré, en fait, le paiement de la taxe foncière.

Mme VUYLSTEKER : Et sur la première question, si je peux me permettre, sur l'occupation actuelle du bien.

Mme MARIAGE : L'occupation actuelle du bien, le bien est squatté, donc, nous avons souhaité dans le, vous savez qu'il est avéré que, dans les collectivités, je parle de Tourcoing, mais je parle d'autres collectivités, où vous avez, vraiment, l'équivalent de passeurs, qui s'arrogent le droit de profiter de la détresse de familles et de faire payer des espèces sonnantes et trébuchantes, qui repèrent les biens inoccupés, dans les collectivités, qui font payer et ils emmènent des familles, dans les biens. Ça, je ne sais pas si c'est avéré, mais, en tout cas, la famille est accompagnée par SOLIHA, puisque nous avons souhaité, bien sûr, ne pas, on ne va pas laisser la famille sans solution, donc, nous faisons accompagner cette famille par SOLIHA.

Mme le Maire : On va, donc, passer au vote. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ?

45 POUR	<b>Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »</b> à l'exception de Pierre DESSAUVAGES qui était absent et avait donné procuration à Coralie HUSSENET, Églantine DEBOOSERE qui était absente et avait donné procuration à Éric BUYSSECHAERT
4 POUR	<b>Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »</b>
2 POUR	<b>Groupe « Tourcoing Vert Demain »</b>
2 POUR	<b>Groupe « Unis Pour Tourcoing »</b>

ADOPTÉE

Mme le Maire : Délibération 25. Ambition commune.

M. VERNEZ : Une politique forte, concernant le commerce. Quand un commerce ferme 6 mois après son inauguration, si 12.000 € financent les travaux, le propriétaire des murs peut se réjouir d'avoir une façade et des murs restaurés. N'est-il pas souhaitable de conditionner l'aide aux travaux, au service des commerçants, à ce que le propriétaire s'engage et, effectivement, fait des travaux de réfection des toitures et de tout ce qui est vraiment nécessaire à la viabilité d'un bâtiment et de ses commerces ? Les habitants, qui payent des impôts locaux, doivent-ils se réjouir de ces mesures ? Si des commerçants peuvent vous remercier, en tout cas, des propriétaires de murs commerciaux se doivent de vous remercier.

Mme le Maire : C'est fini ?

M. VERNEZ : Oui.

Mme le Maire : Tourcoing vert demain.

Mme VUYLSTEKER : Oui, alors, il y avait 2 amendements.

Mme le Maire : Ah mais oui.

Mme VUYLSTEKER : Bien oui !

Mme le Maire : Bien, en fait, comme vous aviez mis, alors, je vais expliquer, comme vous aviez,

Mme VUYLSTEKER : Ils sont là.

Mme le Maire : Non, mais, comme vous les avez envoyés, aussi, juste avant le Conseil, et que vous m'avez mis « délibération n°15 », au lieu de 25, excusez-moi, à un moment donné, moi, je m'y perds. Donc, du coup, il y a une rectification, vous n'avez pas fait un amendement sur la délibération 15, mais, du coup, sur la 25, donc, voilà.

Mme VUYLSTEKER : C'est bien ça.

Mme le Maire : Je vais vous laisser présenter votre amendement. Mais c'est un peu compliqué, vraiment, ce serait plus agréable, pour tout le monde, si vous pouviez envoyer avant et sans se tromper, ce serait formidable. Merci.

Mme VUYLSTEKER : Mais, encore une fois, les amendements, c'est toujours compliqué, même quand on les envoie 5 jours avant, donc, bon. Si, si, je pense qu'on les a, mais on ne les a jamais votés au bon moment, ils n'ont jamais été annoncés, je vous assure. Ce n'est pas grave. Il n'y en a pas souvent, par ailleurs, enfin, heureusement, mais je vous assure, à chaque fois, c'est un petit peu cafouilleux.

Mme le Maire : Non, mais,

Mme VUYLSTEKER : Mais ce n'est pas grave, je vais le présenter.

Mme le Maire : Oui, mais Mme VUYLSTEKER,

Mme VUYLSTEKER : Donc, on est prêts, on y va.

Mme le Maire : Mme VUYLSTEKER !

Mme VUYLSTEKER : Alors,

Mme le Maire : Voilà ! Je vais répondre.

Mme VUYLSTEKER : Je n'ai plus la parole ?

Mme le Maire : Non, non, je vais vous la rendre, ne vous inquiétez pas. Je vous dis juste, vous avez, bien évidemment, le droit, et on vous y invite, à déposer des amendements, je trouve que c'est très bien que vous puissiez en déposer et que vous le faites, je vous dis juste que c'est plus facile pour tout le monde, et pour les équipes, si ça peut être envoyé un peu plus tôt, plutôt qu'à la dernière minute et, en plus, quand il y a des erreurs de délibération, excusez-moi, mais, pour nous, c'est très compliqué. Par exemple, nous, on pensait que c'était la délibération n°15, finalement, c'est la délibération 25. Donc, excusez-moi, oui, j'ai oublié votre amendement, mais, en même temps, ce n'est pas simple de votre côté. Alors, je vais vous laisser présenter votre amendement.

Mme VUYLSTEKER : Ecoutez, comme la délibération n°15 portait sur les modalités d'amortissements complémentaires du budget principal et annexe de la Ville et la régie autonome du dispositif de réussite éducative, je pense, quand même, qu'on pouvait s'y retrouver, puisque, là, on est bien sur le commerce et le dispositif REHA, dont l'Adjoint au Commerce propose une évolution, voilà. On a eu l'occasion d'en débattre et, d'ailleurs, on a souvent des débats riches, sur cette question, en commission Commerce, comme en commission 3. Et c'est dans ce sens que je vous avais annoncé, d'ailleurs, M. BLOMME, que nous allions déposer un ou des amendements, mais, enfin, ces amendements-là, on avait eu l'occasion d'en débattre longuement. Donc, pas de surprise, normalement, du côté de l'équipe municipale. En effet, des amendements qui portent sur la question de l'accessibilité handicap. Ce que j'ai porté, en commission Commerce, c'est que ces aménagements-là, contrairement à des aménagements d'enseigne ou à une mise en peinture, vous voyez, d'un local de campagne, un local de commerce, pardon, ils sont vraiment pérennes, c'est-à-dire qu'une fois que c'est fait, une fois qu'on a rendu accessible le local, moi, je le dis, parce que, en fait, j'ai noté, dans mes fiches, que nous avons l'un des rares local, directement, l'un des rares locaux, directement accessibles, donc, voilà, mais c'était assez rare, mais, de fait, quand c'est déjà fait, il n'y a plus besoin de le refaire, c'est des aménagements qui sont, parfois, très coûteux. Et, donc, nous, on pense que c'est très bien d'aider des porteurs de projet, de remettre en peinture, très bien de les aider à avoir une enseigne décente, mais qu'une fois qu'on a aidé un porteur de projet, même s'il décidait de déménager son activité, ou que, par malheur, elle viendrait à fermer, eh bien, l'accessibilité, elle, elle reste là, c'est un investissement qu'on fait une fois. Et, donc, c'est particulièrement rentable. À cet égard, on estime, d'abord, concernant la définition, je vais vous présenter les deux à la fois, si vous le permettez. D'abord, concernant la définition, nous, on pense qu'il ne faut pas limiter ces aménagements, à l'accessibilité, uniquement, PMR. L'accessibilité universelle, c'est ça qu'il faut viser, parce qu'il n'y a pas qu'un seul type de handicap, les handicaps, le handicap sensoriel, cognitif, psychique, les handicaps invisibles, parfois, il faut avoir tout cela en tête

et, donc, nous, on souhaitait, d'abord, élargir la définition, il nous semble que ça s'inscrit, plutôt, dans ce que vous défendez, on a déjà eu l'occasion, d'ailleurs, de parler de l'accessibilité, notamment pour les personnes non voyantes, ça nous semble aller dans le bon sens, donc, voilà notre première proposition. Et puis, sur la deuxième proposition, celle, sans doute, dont nous avons le plus débattu, c'est la question de séparer la question de la mise en accessibilité universelle, donc, du reste des postes de dépenses subventionnables, de façon à la bonifier à 60 %, à considérer une enveloppe moyenne de travaux maximale, on a mis 15.000 €, parce qu'il nous semble que ça permet de faire des choses, alors, évidemment, pas dans les cas les plus complexes, ça peut très, très vite chiffrer, mais, enfin, on est, quand même, dans quelque chose de raisonnable et qui peut, aussi, donner un coup de pouce, dans les cellules les plus complexes à mettre en accessibilité, et on sait qu'on en a quelques-unes. Et, donc, voilà, pour ces 2 amendements, évidemment, qu'on souhaite qu'ils soient votés séparément, mais je, ils sont suffisamment liés, pour que j'ai estimé nécessaire de les présenter en une fois, voilà. Et, ensuite, on aura une intervention, une fois qu'on aura voté ces amendements, évidemment.

Mme le Maire : M. GUELL.

M. GUELL : Donc, on commence par quoi ? Sur l'amendement, comme il s'agit de,

Mme le Maire : Alors,

M. GUELL : Comme il s'agit d'ERP, je pense que,

Mme le Maire : Alors, on va laisser M. BLOMME répondre sur les amendements.

M. BLOMME : Alors, sur les amendements, en effet, il ne s'agit pas, pour nous, de trier sur les formes de handicap, donc, on vous propose d'arrêter la phrase à « en situation de handicap ». Donc, à partir du moment où une personne est en situation de handicap et où les travaux sont destinés à lutter contre le handicap, il n'y a, pour nous, aucune difficulté, mes collègues, que ce soit Mme NONY ou Mme LE DEAUT, sont tout à fait d'accord là-dessus et approuvent le fait que, bien sûr, il n'y a pas lieu de distinguer en fonction du handicap. Concernant, ensuite, l'autre partie, la partie sur laquelle on parle de budget, il y a un point qui vous a, peut-être, échappé, c'est le fonds territorial d'accessibilité. Le fonds territorial d'accessibilité, il est, il s'applique jusqu'à 50 % des travaux et il peut permettre, il est valable pour 5 ans, de novembre 2023 à décembre 2028. Et, donc, on pourrait avoir, si on cumulait, donc, ce fonds et les aides, que nous apportons, un surfinancement, avec votre proposition. Et, donc, c'est là où je suis un peu, on est un peu dans une forme de gêne, là-dessus, parce que, aujourd'hui, on est, déjà, l'une des seules villes de France, à permettre, via notre aide REHA, à avoir, déjà, 28 % des travaux pris, parce que les travaux d'accessibilité sont, déjà, en soi, des travaux, et on bonifie les 2.000 premiers euros d'accessibilité, donc, les petits travaux, qui peuvent rendre de grands services, on les bonifie déjà à 40 %. Donc, on a cette première bonification, on a, ensuite, le cadre général, parce que, quelqu'un qui réalise un sol, qui veut supprimer une marche et qui va, donc, refaire le sol de son magasin, pour supprimer cette marche, eh bien, il réalise des travaux d'accessibilité, en même temps qu'il refait la dalle de son magasin. Et, d'ailleurs, à ce titre-là, en refaisant la dalle du magasin, il va avoir 28 % de pris en charge, d'ores et déjà, comme dans le cadre général. De la même manière, celui qui va apporter, au sol, les normes nécessaires, pour permettre à une personne, en état de cécité, de s'orienter, il va mettre un revêtement de sol, qui sera, également, pris à 28 %, comme le reste, comme s'il mettait une autre forme de carrelage, qui soit moins adapté à ce type d'accessibilité. Et je dirai, et je peux multiplier les choses, comme ça, bien, sur plein de natures de travaux. Donc, aujourd'hui, on finance, déjà, les travaux d'accessibilité, à 28 %, dans le cadre général. Et je pense qu'on est une des seules villes de France à le faire, donc, on peut, bien sûr, toujours écrire plus, plus et encore plus, mais je pense que, déjà, dans ce cadre-là, on a 1, un dispositif, qui permet d'aider, via l'Etat, et 2, un dispositif, qui est, dispositif municipal, qui est, certainement, l'un des plus aboutis qui soient.

Mme VUYLSTEKER : Alors, d'abord, pour répondre, vous remercier sur votre proposition sur l'amendement n°1, il va être voté, simplifié, mais ça rentre dans le cadre de ce qu'on souhaitait, donc, ça nous va parfaitement. Pour le n°2, moi, j'entends ce que vous nous dites sur le fonds national, mais il me semble que c'est réservé au neuf. Alors, est-ce qu'on ne pourrait pas, de la même façon, sous-amender, de façon à pouvoir ? Non ? C'est ce qu'on avait discuté, il me semble, en commission. Voilà,

je, nous considérons, effectivement, que ces travaux de mise en accessibilité, qui sont coûteux, mais doivent être, vraiment, incités, encouragés, par la Ville, enfin, là, on parle, enfin, il me semble que les travaux de mise en accessibilité servent bien plus nos concitoyennes et nos concitoyens, qu'une nouvelle enseigne, par exemple. Alors, je ne dis pas que ce n'est pas bien d'avoir une nouvelle enseigne, mais, enfin, c'est sans commune mesure, c'est incomparable, ou qu'un ragréage du sol, enfin, voilà. Donc, vraiment, on insiste là-dessus, nous, on pense que c'est important d'envoyer un signal, là-dessus, et de pouvoir, à échéance d'1, 2 ou 3 ans, se dire, eh bien, voilà, on a rendu accessible tant de commerces ou tant de mètres carrés de commerces. Voilà, donc, on insiste, voilà, et on regrette que, pour l'instant, on ne vous ait pas convaincus, ce n'est pas faute d'avoir essayé, de commission en commission, mais je vous remercie, cela dit, sur l'amendement n°1, de faire un pas dans notre direction.

Mme le Maire : Bon, moi, j'avoue que j'ai un petit peu de mal à vous suivre, là, ce soir, au niveau des débats, ce n'est pas très clair. Donc, ce que je propose, c'est que vous puissiez, lors de la commission Commerce, il y a une commission Commerce, qui est spécifique, que vous puissiez revoir ça, entre vous, voilà, et puis qu'on puisse analyser, un petit peu, avec les services, parce que, effectivement, il y a d'autres aides pour effectuer des travaux d'accessibilité, si je ne me trompe pas, Christophe, si j'ai bien compris ton intervention. Donc, voilà, je propose qu'on puisse, avant de prendre une décision, quand même, là, comme ça, en Conseil municipal, ça demande un minimum, quand même, de travail technique, avec les services, avec la Directrice du Commerce et puis la chargée de mission handicap et les élués, qui sont en charge du handicap, qui sont, aussi, concernées, quand même, par la démarche. Voilà, moi, j'ai besoin, quand même, qu'on y travaille un peu, avant de prendre une décision, de ne pas faire de doublon, surtout s'il y a déjà un financement qui est prévu pour ça. Donc, je propose de rejeter les amendements, ça ne veut pas dire qu'on est contre, bien évidemment, c'est, plutôt, voilà, on prend le temps, on étudie avec les services, vous en discutez en commission Commerce, et on réévalue en Conseil municipal. Bien, donc, qui est contre les amendements ?

Mme VUYLSTEKER : Excusez-moi, c'est 2 votes séparés et, en plus, il me semble que M. BLOMME a dit que, pour le n°1, ça passait, donc, je suis, un petit peu, enfin, là, je pense qu'il y a, on est un peu perdus, là.

Mme le Maire : Non, mais je vous dis, moi aussi,

Mme VUYLSTEKER : Mais je vote, en tout cas, ça, c'est sûr.

Mme le Maire : Mais je vous le dis, moi aussi, je suis un peu perdue, je n'ai pas compris vos interventions, donc, je, voilà, ce n'est pas clair, c'est compliqué. Je ne suis pas sûre qu'Ambition commune ait bien compris également.

M. TALPAERT : Si, si, on a compris et on a compris que vous souhaitiez que ce soit davantage éclairci, mais on avait compris, tout à fait, la volonté,

Mme le Maire : OK !

M. TALPAERT : Et on approuve, d'ailleurs, le fait qu'il y ait, voilà, un effort conséquent qui soit fait, sur des aménagements, qui ne sont pas toujours réalisés, la preuve, c'est qu'il y a beaucoup de commerces qui n'ont pas ces aménagements-là, malgré les aides et le fait, voilà, et, donc, dans un geste, vis-à-vis des personnes, voilà, porteuses de handicap, je pense que ça pourrait être un geste fort et bien utile.

Mme le Maire : On est tous d'accord, pour avoir des commerces qui soient accessibles, si on peut aider, bien évidemment, on le fera. Il faut juste qu'on vérifie, parce qu'il y a, déjà, des dispositifs qui existent. Si, finalement, les propriétaires tablent sur 2 dispositifs et qu'il y ait un surfinancement, bon, voilà, c'est, quand même, de l'argent public, il faut qu'on fasse attention. Donc, il faut qu'on regarde tous les dispositifs qui existent, peut-être mieux communiquer, également, avec les propriétaires, sur les dispositifs existants, pour ne pas qu'il y ait un cumul et que, finalement, les gens puissent bénéficier d'une aide qui est supérieure, finalement, au montant total des travaux.

M. TALPAERT : Est-ce qu'on ne peut pas les reporter, plutôt que de voter contre ?

Mme le Maire : Oui, on peut reporter, bien sûr.

M. TALPAERT : Enfin, je ne sais pas, mais,

Mme VUYLSTEKER : Moi, je veux bien, mais, alors qu'on reporte le 2<sup>ème</sup>, je veux bien, mais, enfin, sur le 1<sup>er</sup>, où il s'agissait de remplacer « accessibilité handicap PMR », par « handicap », tout court, où ça, ça peut être validé,

Mme le Maire : Oui, oui, ça, ça ne pose pas de problème.

Mme VUYLSTEKER : Moi, je pense qu'on peut, quand même, le voter.

Mme le Maire : Oui, oui.

Mme VUYLSTEKER : Enfin, ce serait malheureux qu'on n'avance pas d'un pouce.

Mme le Maire : Oui, oui, non, bien sûr, bien sûr.

Mme VUYLSTEKER : Alors qu'on était d'accord.

Mme le Maire : Sur ça, OK ! Très bien. Donc, sur le 1<sup>er</sup> amendement, qui est favorable ? Qui est défavorable ? Qui s'abstient ?

42 POUR	<b>Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »</b> à l'exception d'Églantine DEBOOSERE qui était absente et avait donné procuration à Éric BUYSSECHAERT, Coralie HUSSENET qui avait procuration pour Pierre DESSAUVAGES, Aymeric PACO, absents au moment du vote
4 POUR	<b>Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »</b>
2 POUR	<b>Groupe « Tourcoing Vert Demain »</b>
2 POUR	<b>Groupe « Unis Pour Tourcoing »</b>

ADOPTÉ

Mme le Maire : Sur le 2<sup>ème</sup>, du coup, je propose qu'on reporte. Pour la délibération, qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ? Merci.

42 POUR	<b>Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »</b> à l'exception d'Églantine DEBOOSERE qui était absente et avait donné procuration à Éric BUYSSECHAERT, Coralie HUSSENET qui avait procuration pour Pierre DESSAUVAGES, Aymeric PACO, absents au moment du vote
4 CONTRE	<b>Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »</b>
2 ABSTENTIONS	<b>Groupe « Tourcoing Vert Demain »</b>
2 POUR	<b>Groupe « Unis Pour Tourcoing »</b>

ADOPTÉE

Mme le Maire : Sur les aides au loyer. Ambition commune.

M. VERNEZ : Au niveau des loyers, accordés aux commerçants.

Mme le Maire : Vous vouliez intervenir, M. GUELL, désolée.

M. GUELL : Ce n'est pas trop grave, éventuellement, je peux reporter par une discussion avec M. BLOMME, sur ma demande.

Mme le Maire : Désolée ! Ce n'était pas volontaire de ma part.

M. GUELL : Voilà, c'est juste une, bon, une question, pour les magasins de CBD, on en avait parlé en

commission, j'avais expliqué que le fait d'exclure la division 86, n'était pas, ne nous préservait pas de tout. Donc, il avait dit qu'il regarderait la chose, je n'ai pas vu arriver, suite à la commission, donc, je voulais, un peu, lui demander, quand est-ce qu'on progresserait là-dessus.

M. VERNEZ : Donc,

Mme le Maire : Je pense que M. BLOMME est en train de répondre, M. VERNEZ.

M. BLOMME : Je disais juste à M. GUELL, que, comme on renvoie à, comment dirais-je, une commission ultérieure, ce sera l'occasion, lors de cette commission ultérieure, de vérifier si on peut, effectivement, pour une même activité, exclure plusieurs codes NAF. Et ça, j'avoue que c'est très, très technique et que j'ai besoin d'un peu plus de temps que celui que j'ai eu, là, pour vous répondre.

Mme le Maire : Très bien. Sur les aides au loyer. M. VERNEZ.

M. VERNEZ : Oui. Comme d'habitude, nous redisons que l'aide au loyer, sans une politique plus large, ne nous semble pas suffisante. Ensuite, au niveau de cette aide au loyer, ça a, quand même, un effet pervers, où les loyers sont augmentés par un certain nombre de propriétaires, qui ne font, non plus, tout à fait, les travaux qu'ils devraient, et, aussi, parfois, des commerçants qui possèdent différentes SCI, ou même s'ils n'en ont qu'une, ou ils sont propriétaires par l'intermédiaire de la SCI, des murs de leurs commerces, qu'ils reçoivent une aide au loyer, c'est, quand même, un enrichissement des propriétaires, par les impôts des citoyens.

Mme le Maire : Tourcoing vert demain.

M. VERNEZ : J'aimerais, quand même, ne pas être insulté par un de vos conseillers de la majorité. Merci.

Mme le Maire : M. VERNEZ, qu'est-ce qui vous arrive ?

M. VERNEZ : Une personne vient de me dire une insulte à 3 lettres, je pense que ce n'est pas le lieu. Merci.

Mme le Maire : Je vais rappeler à tout le monde, parce que ça devient, vraiment, désagréable, franchement, on est en Conseil municipal, enfin, il faut prendre un peu de hauteur, on travaille pour les Tourquennois. Moi, j'aimerais, quand même, qu'on ait des débats sereins, majorité comme opposition, et que tout le monde puisse se respecter. Je sais qu'il y a des échéances, dans un an, il y a des élections municipales, mais ce n'est pas en insultant, ce n'est pas en s'énervant que, franchement, on va élever le débat. Donc, voilà, je rappelle un peu à tout le monde, opposition comme majorité, que, vraiment, enfin, voilà, il faut se respecter. Et ça va dans les deux sens, sinon je suspends le Conseil municipal. Donc, ensuite, Tourcoing vert demain.

Mme VUYLSTEKER : Oui, je vous remercie, et puis, quand même, un mot de soutien pour M. VERNEZ, parce qu'effectivement, on remarque bien qu'à chaque fois qu'il prend la parole, ça glousse, ça discute, ça se moque, enfin, si, si, vraiment, et, donc, je pense qu'il y a, je pense que c'est difficile, parce qu'il a changé de groupe, voilà, mais ça n'empêche pas de se respecter et nous l'entendons de là où nous sommes, donc, ce n'est visiblement pas uniquement seulement derrière M. VERNEZ.

Mme le Maire : Madame,

Mme VUYLSTEKER : Voilà, donc, juste un petit mot de soutien, parce qu'on l'entend, on ne le subit pas, nous, de temps en temps, oui, moi, mais, enfin, mais c'est systématique et sur, enfin, alors qu'il ne dit rien de spécifique, juste, il lit sa délibération.

Mme le Maire : Mme VUYLSTEKER !

Mme VUYLSTEKER : Il lit son intervention.

Mme le Maire : Mme VUYLSTEKER !

Mme VUYLSTEKER : Mais j'interviens sur le REHA, si vous le permettez.

Mme le Maire : Mme VUYLSTEKER, les propos,

Mme VUYLSTEKER : Et je vous remercie pour votre mot.

Mme le Maire : Les propos que je viens de tenir,

Mme VUYLSTEKER : Il était sage.

Mme le Maire : Les propos que je viens de tenir vous concernent également. Parce que, en termes,

Mme VUYLSTEKER : Ah mais, moi, je n'insulte personne.

Mme le Maire : Ah non ?

Mme VUYLSTEKER : Bien non.

Mme le Maire : Vous n'insultez personne ?

Mme VUYLSTEKER : Bien non.

Mme le Maire : Non, non, mais, quand je vois, excusez-moi, parce que, là, on est dans le cadre d'un Conseil municipal, je fais une toute petite parenthèse. Vous voyez, moi, sur mes réseaux sociaux, je suis toujours respectueuse des uns et des autres. Quand je vois vos publications, « le Donald TRUMP, bronzé », machin. Vous croyez que ça, c'est élever le débat ?

Mme VUYLSTEKER : Ce n'est pas une insulte.

Mme le Maire : Vous trouvez que ça, c'est élever le débat ?

Mme VUYLSTEKER : Ce n'est pas une insulte.

Mme le Maire : Vous trouvez ça normal,

Mme VUYLSTEKER : Ni à 3 lettres, ni à plus.

Mme le Maire : Est-ce que vous trouvez normal vos publications ? Les mots que vous employez, à l'égard de certains élus,

Mme VUYLSTEKER : On a le droit à la caricature, Madame.

Mme le Maire : Vous savez, oui, oui, la libre expression, mais c'est dans le respect. Moi, jamais je ne me le permettrais. Jamais je ne me permettrais, sur mes réseaux sociaux, d'attaquer un membre de l'opposition, comme vous le faites, voilà.

Mme VUYLSTEKER : Je pense que vous oubliez,

Mme le Maire : Si votre programme, si votre programme, sur Facebook, c'est anti BECUE, anti DARMANIN, bien, écoutez, c'est que, je pense, vous n'avez rien compris à Tourcoing. Alors, vous pouvez, maintenant, faire votre présentation.

Mme VUYLSTEKER : Merci, et je pense que vous oubliez, peut-être un peu vite, qu'après le dernier Conseil, j'ai dû vous demander de cesser vos remarques désobligeantes et que je me sentais harcelée par vous, parce que vous me sautiez dessus, à la sortie du Conseil municipal, ce n'était pas la première fois.

Mme le Maire : Alors, c'est fou ! Franchement,

Mme VUYLSTEKER : Cela étant dit,

Mme le Maire : Si, moi, je harcèle les gens,

Mme VUYLSTEKER : Si je pouvais simplement,

Mme le Maire : Franchement !

Mme VUYLSTEKER : Si je pouvais simplement faire mon intervention, s'il vous plaît. C'est à mon tour ?

Mme le Maire sans micro : Oui, oui.

Mme VUYLSTEKER : Oui ?

Mme le Maire : Si, moi, je harcèle les gens.

Mme VUYLSTEKER : Ah ben non, ce n'était pas,

Mme le Maire : C'est, quand même, bien grave. Allez ! On vous écoute avec bienveillance, Mme VUYLSTEKER.

Mme VUYLSTEKER : Y-aura-t-il attention ? C'est marrant, j'entends, à nouveau, discuter derrière moi, c'est, voilà, bon. Mais je soutiens ce que vous avez dit, soyons plus corrects dans nos débats du Conseil municipal. Tout simplement pour dire que, sur ces délibérations, nous sommes en attente, voilà, d'un débat, nous avons proposé qu'il puisse nous être fourni à l'écrit, ça nous va très bien, voilà, sous la forme d'un rapport. Il peut, il engage, il me semble, également, Mme Anne-Sophie BRANQUART, s'agissant d'évaluation des actions de la Mairie. Et, donc, on s'abstiendra, à nouveau, non pas qu'on ne trouve pas, non pas qu'on ait quoi que ce soit à reprocher à ces 2 projets, bien entendu, 2 chouettes projets, pour la rue de Tournai, ça, on le soutient, maintenant, on attend, voilà, pour objectiver la question, mais, ça, vous le savez déjà. Je vous remercie.

Mme le Maire : M. BLOMME.

M. BLOMME : Oui, pour répondre, essentiellement, effectivement, il y a un rapport qui vous est dû et qui vous sera remis. Donc, ensuite, concernant l'intervention d'Ambition commune, plus spécifiquement, on a eu ce débat, en commission, en fait, et, effectivement, je pense qu'il y a, alors, il y a deux choses. La première, pour moi, il y a une question de perception, je pense que vous avez l'impression que notre seule action, pour faire vivre le centre, est de donner de l'argent et encore de l'argent et, nous, on a l'impression qu'on travaille, en synergie, avec énormément de forces vives et qu'on mobilise énormément de forces vives, que ce soit « J'achète à Tourcoing », ou le soutien des différentes associations, ou le soutien des initiatives des uns et des autres. Et, encore cette semaine, avec Mme le Maire, on a eu plein d'échanges avec quelques porteurs de projet, qui ont, vraiment, une ambition de faire, de dynamiser, de faire vivre des moments, qui peuvent être un peu plus creux dans les séquences de la ville et de la vie du centre-ville. Et, là, je pense que c'est, vraiment, un écart de perception et, donc, ce n'est pas grave, c'est juste qu'on a une perception, vous avez la vôtre et, bon, j'espère que les Tourquennois partagent notre opinion. Sur le financement, j'ai envie de dire que toute forme d'aide au loyer finit, à un moment ou à un autre, par aider celui qui doit payer le loyer. Et, que ce soit l'aide au loyer, que nous versons, en tant, aux commerçants, pendant 3 ans, ou bien, ce qui est fait, également, au niveau des APL, c'est un peu la même logique, c'est-à-dire qu'on va aider quelqu'un à régler un loyer. Et, donc, je pense que, dans cette logique-là, on a des personnes qui, aujourd'hui, vont percevoir un loyer et ces personnes-là peuvent, aussi, avoir investi dans les murs et, avec deux structures différentes, avec deux niveaux d'engagement différents. Et, comme je le disais en commission, pour moi, quand quelqu'un se fait aider par sa famille, pour acheter les murs de son commerce et paye un loyer, pour aider sa famille à rembourser ce crédit, mais c'est quelque chose qui est assez vertueux et qui nous garantit une pérennité dans l'implantation du commerçant, qui ne le met

pas à la merci de quelqu'un qui dira « à échéance du bail, au bout de 9 ans, voilà, vous avez fait un excellent travail, vous avez renouvelé ça, et, comme vous avez renouvelé ça, je vais vous dé plafonner votre loyer, il va être multiplié par 3 ou par 4. ». Le fait d'avoir, effectivement, quelqu'un qui garantisse ça, ça permet, c'est la meilleure garantie qu'on puisse offrir à un commerçant, c'est le mettre à l'abri de la rapacité des valeurs locatives. Et, donc, je pense que, au lieu de voir, systématiquement, le mal, on peut voir, aussi, la stabilité du commerçant, ce n'est pas super compliqué et on peut se dire, aussi, qu'il y a des aides qui sont vertueuses et je pense que personne parmi vous n'a un jour eu l'idée de dire « tiens, comme il y a des APL, eh bien, tous les bailleurs vont se sucrer sur le dos des organismes sociaux. », alors que, pourquoi faudrait-il que, lorsqu'il y a cette logique, en matière de logement, on perd cette logique, en matière de bail commercial ? Donc, vraiment, là, pour le coup, je pense que c'est de l'ordre du procès d'intention, le sujet, et que, vraiment, on a une manière de permettre à un commerçant de se pérenniser et, aussi, de se donner les moyens de s'installer, de se lancer, de la même manière que certaines aides sociales aident des foyers à démarrer, quand ils en ont le besoin.

Mme le Maire : Très bien. On va passer au vote. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ?

#### Délibération 26

44 POUR	<b>Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérard DARMANIN »</b> à l'exception de Pierre DESSAUVAGES qui était absent et avait donné procuration à Coralie HUSSENET, Églantine DEBOOSERE qui était absente et avait donné procuration à Éric BUYSSECHAERT et Aymeric PACO qui était absent au moment du vote
4 CONTRE	<b>Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »</b>
2 ABSTENTIONS	<b>Groupe « Tourcoing Vert Demain »</b>
2 POUR	<b>Groupe « Unis Pour Tourcoing »</b>

ADOPTÉE

#### Délibération 27

44 POUR	<b>Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérard DARMANIN »</b> à l'exception de Pierre DESSAUVAGES qui était absent et avait donné procuration à Coralie HUSSENET, Églantine DEBOOSERE qui était absente et avait donné procuration à Éric BUYSSECHAERT et Aymeric PACO qui était absent au moment du vote
4 CONTRE	<b>Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »</b>
2 ABSTENTIONS	<b>Groupe « Tourcoing Vert Demain »</b>
2 POUR	<b>Groupe « Unis Pour Tourcoing »</b>

ADOPTÉE

Mme le Maire : Contrat de Ville. Ambition commune.

M. TALPAERT : Oui, bien, une intervention pour redire combien cette délibération est importante, au regard du périmètre et des enjeux. Et c'est, au fond, pour cette raison que nous allons nous abstenir, encore cette année, parce que, une fois de plus, et on le demande depuis 2020, d'être associés en amont. Alors, associés en amont, ce n'est pas, justement, co-construire les réponses, mais c'est avoir un peu de visibilité dans le dispositif. On a évoqué, aussi, la nécessité d'évaluer les actions et de les évaluer pour les reconductions, et c'est vrai que, là-dessus, on n'a pas eu d'éléments, si ce n'est que, effectivement, c'est un travail qui se fera ultérieurement. Et puis le fait de pouvoir participer, au moins, un peu en amont, à au moins une réunion cadre, permettrait, aussi, d'avoir la teneur des échanges, avec le Conseil Citoyen. Voilà, donc, c'est pour ces raisons-là que nous nous abstiendrons sur cette délibération. Je vous remercie.

Mme le Maire : Tourcoing vert demain.

Mme VUYLSTEKER : Oui, nous ne retirons rien aux propos d'Ambition commune. Simplement ajouter, on en a échangé rapidement avant le Conseil, avec Mme LEJEUNE, que cela nous semble manquer, un petit peu, peut-être, de synergie entre les projets, qu'on interroge toujours l'implication du Conseil Citoyen, dans tout ça, alors qu'il est obligatoirement associé à ces questions, et qu'on se demande, aussi, comment on pourrait impliquer, concrètement, les conseillers de quartiers, dans ces questions, puisqu'il s'agit d'actions, bien, qui vont se dérouler sur leur territoire, voilà. Et, donc, voilà, 3 questions, en forme de pistes d'amélioration, concernant ce Contrat de Ville et des Solidarités.

Mme le Maire : Unis pour Tourcoing.

M. GUELL : Cette délibération s'inscrit dans le cadre de cette politique de la ville, ubuesque, coûteuse et inefficace, que nous avons toujours critiquée. Elle en est un parfait exemple, pour un pied de colonne autour de 400.000 €. Ce dispositif s'appuie sur le principe des QPV, qui, d'une part, accentue la notion de ghettoïsation des quartiers et est éminemment discriminatoire. Pour tous ces types d'aide, nous souhaiterions que le critère fondamental ne soit pas la domiciliation, mais le quotient familial. Si nous prenons en exemple la 1<sup>ère</sup> action de votre catalogue, le programme « émergence », sur le fond, elle n'est pas inintéressante et, par rapport à l'ensemble du catalogue, plutôt bien décrite. Il s'agit d'épauler des bacheliers boursiers, pour les aider à concrétiser leurs compétences, dans les études supérieures. Les places sont peu nombreuses et un bachelier boursier, qui habiterait, ne serait-ce qu'à quelques centaines de mètres d'un QPV, ne pourrait pas présenter sa candidature. Permettez-nous de trouver cela difficilement acceptable. Le catalogue, que vous nous présentez, est, comme toujours, un saupoudrage, dans lequel on a du mal à discerner une stratégie d'ensemble, comme pour la réussite éducative. Vous nous dites que tout cela est mûrement construit et réfléchi. Pour avoir eu à conduire des stratégies de projets de formation et avoir été, dans ce but, formé à cette ingénierie, au vu des documents, que vous nous présentez, je perçois, plutôt, de l'amateurisme. Mais, peut-être, est-ce ce qui nous est fourni qui est incomplet ? Un des éléments fondamentaux de cette ingénierie est l'évaluation. Vous nous affirmez que celle-ci est conduite avec sérieux. Les oppositions vous ont demandé, en commission, un compte-rendu de ces évaluations. Il nous a été transmis un tableau, qui reprend votre catalogue, avec une case « évaluation ». Si je reprends le cas de mon projet « émergence », voilà ce qui est écrit « nombre de jeunes accompagnés, ainsi que la qualité de l'accompagnement proposé : 6 jeunes Tourquennois, habitant en QPV, jeunes bacheliers boursiers et étant accompagnés par l'équipe salariée, un tuteur d'une entreprise partenaire et un jeune, ayant été suivi, par ARELI, précédemment. ». Je laisse à l'assemblée le soin d'apprécier la qualité de cette évaluation et en quoi elle incite à renouveler le projet, en 2025, et je pourrais en citer d'autres, la plupart des évaluations présentées étant de cet acabit. Nous estimons que ça ne permet pas d'éclairer notre décision. Dernière observation, sur ce point, ma collègue, en commission, a demandé des précisions sur 2 actions, « impulsion jeunesse » et l'action littéraire « Mademoiselle S », il lui a été répondu que ces informations seraient jointes au compte-rendu, nous ne les avons pas trouvées. Nous ne voterons pas cette délibération. Cependant, comme nous sommes conscients qu'il y a, malgré tout, dans ce processus, mal organisé et dont on a du mal à suivre la conduite, des choses positives et beaucoup d'investissement humain, nous resterons sur une abstention.

Mme le Maire : Marie-Christine.

Mme LEJEUNE : Bonsoir à tous. Merci Mme le Maire. Chers collègues, chers Tourquennois et noises. Donc, plus de lisibilité, donc, c'est vrai que les tableaux sont ce qu'ils sont et M. GUELL, je vous dirais que ce n'est pas un catalogue, c'est une programmation, voilà, il y a des termes, je suis désolée, mais je ne trouve pas ça agréable, pour les partenaires sociaux et les associations, qui montent ces projets, voilà, un petit aparté, comme ça. Alors, je vais vous répondre, M. GUELL, et, c'est vrai qu'au niveau des évaluations/reconductions, les évaluations se font avec les services, les services sont sur le terrain. Personnellement, moi, je participe au COPIL, donc, avec les représentants de l'Etat, de la MEL, il y a, également, la CAF, donc, je veux dire, les partenaires financiers sont autour de la table et, je veux dire, un projet ou une action qui ne serait pas recevable, bien, effectivement, elle ressort de, elle sort de cette programmation, voilà. Pour ce qui en est du Conseil Citoyen. Alors, moi, je peux vous dire que le Conseil Citoyen, nous les avons reçus, il y a 15 jours, voilà. Donc, voilà, enfin, moi, je peux vous dire, on leur a proposé, ils ont posé toutes les questions qu'ils voulaient, on leur a remis la programmation

détaillée et agrandie, parce que c'est un problème, aussi, de visibilité, par rapport aux tableaux, donc, voilà, à ce jour, je n'ai pas eu de retour du Conseil Citoyen. Donc, on a évalué, bon, des dossiers, il y avait des questions sur certaines actions, on leur a répondu et, voilà, ils ont dit ce qu'ils avaient à dire, mais, sur le fond, ils étaient d'accord avec nous, sur cette programmation, les conseils citoyens sont dans les quartiers QPV, donc, vous le savez, donc, voilà, pas de remontée spécifique, là-dessus. Voilà, donc, quant à se rencontrer, pour discuter des projets, bien, c'est compliqué dans le processus de, voilà, de faire plus de réunions que l'on en fait. Cela étant, bon, je laisserai Mme le Maire, voilà, dire si on associe, si on fait une co-production, voilà, enfin, moi, je suis ouverte à tout, donc, voilà, il n'y a pas de problème. J'espère avoir répondu à vos questionnements.

Mme le Maire : Oui.

Mme VUYLSTEKER : Simplement, si vous pouviez m'autoriser à répondre en 2 phrases à M. GUELL. Les dernières préconisations, pour la future géographie politique de la ville, elle propose un élargissement de ces zones, plus seulement des quartiers populaires, mais, aussi, les zones rurales et, aussi, les zones littorales, menacées par la submersion marine. Et je me demande, vraiment, si le RN continuera à trouver que la politique de la ville, avec la géographie prioritaire, ne sert à rien, quand elle ne concernera plus seulement les quartiers populaires, mais, aussi, Oye-Plage ou Boeschepe, par exemple, voilà. Je me demande et je pense que c'est un sujet intéressant et je crois que la position changera.

Mme le Maire : Oui, bon, là, c'est hors cadre. Donc, vous voyez, je vous relaisse la parole, et puis, finalement, vous sortez du cadre du contrat de ville, donc, bien, écoutez, la prochaine fois, je ne vous donnerai plus la parole. Donc, c'est très bien. On va passer au vote. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ?

42 POUR	<b>Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »</b> à l'exception de Pierre DESSAUVAGES qui était absent et avait donné procuration à Coralie HUSSENET, Églantine DEBOOSERE qui était absente et avait donné procuration à Éric BUYSSECHAERT, Peter MAENHOUT qui était absent au moment du vote et avait procuration pour Joao ABRANTES et Sarra BENHENNI qui ne pouvait pas prendre part au vote
4 ABSTENTIONS	<b>Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »</b>
2 POUR	<b>Groupe « Tourcoing Vert Demain »</b>
2 ABSTENTIONS	<b>Groupe « Unis Pour Tourcoing »</b>

ADOPTÉE

Mme le Maire : Cités éducatives.

Mme VUYLSTEKER : Oui, alors, j'ai une bonne nouvelle pour vous, sous contrôle de mon collègue, on retire les 2 dernières interventions.

Mme le Maire : Unis pour Tourcoing.

M. GUELL : Alors, concernant cette délibération, comme la précédente, nous dirons mêmes causes, mêmes effets, notre position à la politique de la ville nous conduit à l'abstention, comme le fait, le manque de précisions et d'informations, que l'on nous fournit régulièrement sur les actions. Le dernier exemple flagrant, lors de la commission, ma collègue demande une description détaillée de la formation « vacances du cœur », qui propose d'organiser des séjours éducatifs et enrichissants, pour des jeunes en difficultés, notamment ceux en décrochage scolaire ou souffrant de troubles émotionnels. Il est répondu, je cite « c'est une action déjà mise en place, pour 90 jeunes à besoins particuliers, difficultés, décrochage scolaire, suivis par le PRE, de 10 à 14 ans. », y étant, ensuite, précisé que cette action se déroule pendant les vacances. Je laisse, à nouveau, le soin à l'assemblée d'apprécier cette description détaillée, qui nous éclaire sur l'organisation de ce projet.

Mme le Maire : Si je comprends votre logique, avec tout le débat qu'on a eu, sur le budget, où tout le monde nous dit qu'on est dans une ville populaire, qu'il faut faire du social et que, lorsque la majorité

propose, pour des enfants, qui ont des difficultés, de pouvoir partir en vacances, en fait, vous vous abstenez. Donc, ça veut dire que, si on était dans votre logique, et si tous les élus du Conseil municipal pensaient comme vous, bien, les gamins ne peuvent pas partir, voilà. Non, mais c'est ça, concrètement, c'est ça, si tout le monde s'abstient, les gamins, ils ne partent pas en vacances, bien, c'est clairement ça. Si je suis la logique, M. GUELL.

M. GUELL : Pour répondre, ce que l'on demande, c'est qu'on nous explique ce que l'on met dans ce processus. Donc, on,

Mme le Maire : C'est clair, non !

M. GUELL : On nous l'explique à moitié, là, je regrette on ne l'a pas expliqué.

Mme le Maire : Je pense qu'elle a été claire, c'est des gamins, suivis par le PRE, qui ont des difficultés et qui ont la possibilité de partir et d'être accompagnés pour des vacances et, donc, bien, le fait d'être dans le programme de cités éducatives permet d'avoir un co-financement et les enfants pourront partir, parce qu'il faut un encadrement spécifique et sur demande, donc, des moyens supplémentaires et, du coup, un coût de prise en charge qui est plus élevé. Voilà, je pense que c'est clair. Oui. C'est marrant, quand c'est pour d'autres dispositifs, on pose peut-être un peu moins de questions et on vote. On va, donc, passer au vote. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ? Voilà, donc, le RN est contre que les gamins, qui sont en difficultés, puissent partir en vacances.

45 POUR	<b>Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »</b> à l'exception de Pierre DESSAUVAGES qui était absent et avait donné procuration à Coralie HUSSENET, Églantine DEBOOSERE qui était absente et avait donné procuration à Éric BUYSSECHAERT
4 POUR	<b>Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »</b>
2 POUR	<b>Groupe « Tourcoing Vert Demain »</b>
2 ABSTENTIONS	<b>Groupe « Unis Pour Tourcoing »</b>

ADOPTÉE

Mme le Maire : Bourse aux projets. Tourcoing vert demain. Ah bien, oui, bien, du coup, on a fini l'ordre du jour. Oui, on va voter, pardon. Qui est favorable ? Défavorable ? Qui s'abstient ?

45 POUR	<b>Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »</b> à l'exception de Pierre DESSAUVAGES qui était absent et avait donné procuration à Coralie HUSSENET, Églantine DEBOOSERE qui était absente et avait donné procuration à Éric BUYSSECHAERT
4 POUR	<b>Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »</b>
2 POUR	<b>Groupe « Tourcoing Vert Demain »</b>
2 POUR	<b>Groupe « Unis Pour Tourcoing »</b>

ADOPTÉE

Mme le Maire : Merci beaucoup pour ce très beau Conseil municipal spécial budget.